

RÉSISTER À LA DÉPORTATION

En France et en Europe



©Département de l'Ain

CNRD - 2023/2024

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN
3 montée de l'Abbaye - 01130 Nantua

 musée de France



patrimoines.ain.fr

AIN⁰¹
le Département

→ SOMMAIRE

→ <u>INTRODUCTION</u>	4
I. ÉCHAPPER À LA DÉPORTATION	6
a) Sauver les Juifs de la déportation	6
• Le passage clandestin des Juifs vers la Suisse depuis le Département de l'Ain et les réseaux de sauvetage	6
⇒ Le centre rural de Villemotier	7
⇒ La pouponnière de Nurieux	8
⇒ Le cas de René Nodot (1916 - 2000)	9
b) S'évader du train	9
⇒ Le cas de Jean ROGIER (1925 - 2018)	10
⇒ Le cas de Raymond PIQUET	12
c) Rejoindre le maquis	13
⇒ Le cas de René COLLET	13
II. RÉSISTER DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION	16
a) Saboter le travail	16
⇒ Le cas de Paul MORIN (1924 - 2020)	17
b) Lutter pour survivre	19
• Pratiquer la solidarité	19
• Rester femme au camp	21
⇒ Le cas de Germaine COUPAT née VAISSE (1899 - 1993)	21
• Se souvenir des belles choses	23
⇒ Le cas de Lucienne VOLLAND (1922 - 2009)	23
• Garder la foi	25
⇒ L'abbé Gabriel GAY (1911 - 1944)	26
• Créer dans le camp de concentration	27
⇒ Les poèmes de Germaine Coupat	27
⇒ Les dessins de Violette Lecoq	30
⇒ <i>Le Verfügbar aux enfers</i> de Germaine Tillion	31
III. RÉSISTER À L'OUBLI	32
a) Simon Pernod et le monument aux déportés de l'Ain	32
b) La création du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain	36

→ RESSOURCES DOCUMENTAIRES	39
a) Exposition à visiter	39
b) Expositions à emprunter gratuitement	40
c) Sites à consulter	41
d) Études à consulter au musée	41

→ INTRODUCTION

Cette année, le sujet ne fait pas l'objet d'un cadrage chronologique. Beaucoup de liberté est donc laissée aux enseignants et aux élèves pour travailler la thématique. Le traitement du sujet est bien entendu dicté par le contexte de la Seconde Guerre mondiale, mais également par l'Après-guerre. En effet, Vincent Duclert, inspecteur général de l'Éducation nationale, rappelle dans sa lettre de cadrage la notion de « résistance d'après-coup ». On entend ici tout projet de témoignage, de collecte d'archives et de lutte contre le négationnisme en lien avec 1939-1945.

La dimension européenne du système de déportation nazi est au cœur de ce nouveau thème à l'ancrage pleinement continental, à la lumière de la diversité des victimes. La Déportation (avec un « D » majuscule) est signalée dans la lettre de cadrage comme « un départ contraint vers l'inconnu, avec des franchissements de frontières et l'épreuve d'un grand voyage dans des conditions dantesques ». Définition certes un peu longue, mais qui a le mérite de rappeler que ce phénomène répressif a comme caractéristique un départ forcé vers l'étranger. Comme le souligne l'historienne Annette Wieviorka dans son ouvrage *Déportation et génocide*¹, il est encore difficile en France d'élaborer une mémoire collective de la déportation comme du génocide. Cependant, d'importantes études historiennes sont engagées sur la question de l'extermination. Ce qui est moins le cas concernant le phénomène de relégation dans le système concentrationnaire nazi².

Le CNRD 2024 met en étroite relation la déportation avec tous les actes de résistance à celle-ci. Si nous nous en tenons à la définition de Pierre Laborie, résister, c'est la « conscience de résister, qu'elle traduise le choix d'un engagement volontaire ou qu'elle passe par la conscience spinozienne de la tâche nécessaire »³. En bref, il s'agit d'une transgression consciente qui vise l'occupant et/ou son allié vichyste. Un grand nombre d'actions sont donc couvertes par le sujet, que ce soit la production de tracts dénonçant la déportation aussi bien que les sabotages de voies ferrées ou le sauvetage des persécutés raciaux... Ce ne sont là que quelques illustrations d'un panel très large.

Nous pouvons signaler ici que le département de l'Ain est riche de parcours d'infortunés déportés, que ce soit pour motif répressif (Paul Morin, Gabriel Gay...), ou pour raison raciale (rafle du 26 août 1942, rafle des enfants d'Izieu le 6 avril 1944, ...). A bien noter que tout ce qui concerne la relève ou le Service du Travail Obligatoire n'a pas sa place dans la thématique de 2024, de même que la notion hautement discutée et discutée par les historiens de « déportation du travail ». Ces itinéraires de vie, pour certains bien documentés, permettront aux étudiants de connaître les motifs d'arrestation, le statut de la victime dans la législation nazie, les catégories de camps et le devenir de la personne réprimée ou persécutée.

Le sujet fait un focus, à la fois sur la période précédant la déportation mais aussi sur le déroulement de celle-ci. En effet, on s'intéressera à tous les types d'actes de résistance qui permettent d'empêcher la relégation vers les camps nazis ou le sauvetage face au judéocide.

Dans la première partie du présent dossier, l'accent sera mis sur les manières d'échapper à la déportation. Le parcours de Jean Rogier, élève du collège Xavier Bichat de Nantua, évadé du train le 14 décembre 1943 est une ressource locale précieuse, de même que celui d'un autre évadé du transfert, René Collet, qui rejoindra les maquis pour éviter une nouvelle arrestation.

Prévenir des rafles, organiser des sauvetages, préserver l'identité et la culture juives sont autant d'éléments à exploiter. On peut autant s'intéresser à la maison d'Izieu, à la Pouponnière de Mornay (Nurieux-Volognat), qu'à la lutte jusqu'à la mort des persécutés de la ferme de Saint-Germain à Villemotier. En effet, le 19 mai 1944, la Gestapo et un détachement de SS encerclent le centre rural de Villemotier des Eclaireurs Israélites. Quatre éducateurs et un adolescent sont abattus dont le rabbin Aron Wolf. Un couple est arrêté dont le mari, Paul Strauss, sera déporté à Auschwitz. L'itinéraire des Justes de l'Ain est une piste à privilégier

¹Annette Wieviorka, *Déportation et génocide, Entre la mémoire et l'oubli*, Réédition chez Fayard, 2013, p.21

²Thomas Fontaine, *Écrire l'histoire des déportations de répression* In : *Chercheurs en Résistance : Pistes et outils à l'usage des historiens* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 (généré le 24 juillet 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/49017>>. ISBN : 9782753559509. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.49017>.

³Pierre Laborie, *Les Français des années troubles....*, op cit., p. 86

car elle est riche de parcours documentés. C'est le cas de René Nodot, délégué du service social des étrangers (SSE) dans le département de l'Ain, reconnu Juste parmi les nations en 1974, aux actes de sauvetage bien renseignés avec une riche autobiographie intitulée *Ma vie pour la tienne* (1987). Les travaux de l'historienne Ruth Fivaz-Silbermann autour des filières de sauvetage dans le Pays de Gex offrent un angle original à la question de la résistance à la déportation. Une exposition a été tirée de la thèse de l'historienne titrée *S'exiler pour survivre – Passages clandestins des Juifs en Suisse - 1942-1944*.

Il convient de préciser que le sujet invite également à s'intéresser aux expressions de la résistance au sein même des camps de concentration. Dans ce dossier, il sera question du sabotage du travail au sein même des *kommandos* de travail, à travers le témoignage de Paul Morin. Cet illustre résistant aindinois sabote des pièces destinées à l'aviation allemande dans l'usine où il travaille. Conserver son humanité et son identité de genre sont des enjeux prégnants dans les KZ⁴. Au musée, vous trouverez les ressources concernant le parcours de Lucienne Volland fabriquant de petits accessoires féminins dans le camp de Ravensbrück (ceintures...). Lutter par l'esprit face à l'oppression est un des aspects de cette résistance au sein du système répressif nazi. Ainsi, se souvenir des belles choses comme le fait la même Lucienne Volland en rédigeant un carnet de recettes. La question de la résistance spirituelle peut être travaillée avec les exemples de Germaine Coupat et de l'abbé Gabriel Gay. Germaine Coupat, déportée à Ravensbrück, s'est fabriquée un chapelet en mie de pain au camp. L'abbé Gabriel Gay, raflé le 14 décembre 1943 à Nantua, a continué à secourir les esprits en leur apportant un réconfort religieux et ce, même au sein des « marches de la mort ».

De même, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, tout acte à posteriori relevant de la volonté de conserver, archiver, témoigner entrent pleinement dans la thématique du CNRD 2024. A l'exemple d'*Oneg Shabbat* dans le ghetto de Varsovie où une équipe d'intellectuels et scientifiques a réussi à documenter la vie des Juifs polonais et le génocide pendant le second conflit mondial. La volonté de conserver pour témoigner mais aussi pour écrire l'histoire se voit également dans l'Ain. L'association des amis du Musée d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut jura, réunit toutes les associations d'anciens Résistants, Maquisards, Déportés du département et créent le musée de Nantua en 1985. Les témoignages vidéo de résistants comme Robert Molinatti ou d'enfants de résistants comme Pierre Mercier (fondateur de l'association des amis du Musée) et Denis Collet, permettent d'aborder, ce que Vincent Duclert appelle une résistance « d'après coup ».

En fin de dossier, vous trouverez de nombreuses ressources à exploiter, que ce soient les expositions itinérantes, temporaires du musée ou des spectacles liés au CNRD tel que celui intitulé « Avant la nuit » mettant en avant le destin de Rose Deville. A noter qu'une exposition dédiée à la rafle du 14 décembre 1943 de Nantua, dont nous allons commémorer les 80 ans en fin d'année, est, dès à présent visible au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et ce, jusqu'au 29 février 2024. Elle enrichira toute approche autour des raflés du mois de décembre 1943 dont certains ont déjà été évoqués plus haut. Le musée de Nantua possède également les ouvrages de deux rescapés des camps, Violette Rougié-Lecoq et Boris Taslitzky qui rendent compte par le dessin de ce dont ils ont été témoins. L'équipe du musée et moi-même restons à votre disposition pour accompagner votre projet.

Bonne lecture !

Renaud Fogola, professeur d'Histoire et professeur-relais de la DAAC

Renaud-Jean-Lou.Fogola@ac-lyon.fr

⁴KZ : diminutif de *Konzentrationslager* (camp de concentration en allemand)

I. ÉCHAPPER À LA DÉPORTATION

a) Sauver les Juifs de la déportation

L'instauration d'un régime antisémite par le maréchal Pétain et le choix d'une collaboration avec le régime nazi conduisent certains Français à s'engager pour aider les populations juives à se cacher ou à fuir, d'abord en zone libre puis en Suisse, notamment.

Dans l'Ain, pour une population d'environ 300 000 personnes, les Juifs ne représentent qu'à peine 0,2% des habitants. Néanmoins, les persécutions s'y appliquent comme ailleurs dans le pays. Ainsi des arrestations sont prononcées à l'encontre de Juifs à Hauteville, Pont d'Ain, ou Bourg-en-Bresse. Des Juifs étrangers sont affectés dans des Groupements de Travailleurs Etrangers (GTE) à Ambérieu-en-Bugey, à Leyment et à Torcieu.

Le printemps 1942 marque le début de la mise en œuvre des déportations depuis la France. Dans l'Ain, la première rafle de personnes juives a lieu le 26 août 1942, d'autres suivront en 1943 et 1944.

La position frontalière du département de l'Ain favorise la mise en place de réseaux de sauvetage pour organiser des passages clandestins vers la Suisse. Toutefois, il faut rappeler qu'après l'armistice du 22 juin 1940, l'Ain se trouve traversé par la ligne de démarcation et en partie occupé. Le pays de Gex est intégré à la zone dite « réservée » ou « interdite ».

La ligne de démarcation suit le cours du Rhône de sa sortie de Suisse à Pougny jusqu'à l'embouchure de la Valserine à Bellegarde, puis remonte la Valserine jusqu'à sa source, avant de ménager un étroit couloir de territoire occupé entre zone libre et Suisse, le long de la route de la Faucille. Bellegarde reste en zone libre. Les ponts sur la Valserine sont, soit coupés, soit barrés et contrôlés. Les forces d'occupation et de répression s'installent à Gex

- **Le passage clandestin des Juifs vers la Suisse depuis le département de l'Ain et les réseaux de sauvetage**

La fuite des populations juives vers la Suisse commence au début de l'été 1942. La première vague arrive de Hollande et de Belgique, où l'occupant nazi déclenche leur déportation massive. Ils affluent à la frontière suisse sur tout l'arc jurassien, de Belfort au pays de Gex.

De zone occupée française, les Juifs fuient plutôt en « zone libre ». Beaucoup d'entre eux vont toutefois refluer vers la frontière suisse lorsque le gouvernement de Vichy, à son tour, procède d'août à novembre 1942 à l'arrestation des Juifs étrangers en vue de leur déportation. Le pays de Gex voit alors arriver des Juifs de la région lyonnaise, qui parviennent à traverser la ligne de démarcation pour gagner la frontière suisse. Ce phénomène s'accroît durant l'hiver 1942-1943, après l'occupation allemande de la zone sud en novembre. Les candidats au refuge en Suisse tentent alors de traverser l'étroit « cordon ombilical » de la route de la Faucille, mais la répression allemande et les refoulements par les autorités helvétiques font de nombreuses victimes.

Face aux persécutions allemandes et françaises, des femmes et des hommes de bonne volonté, se sont mobilisés pour aider ou sauver les Juifs de l'Ain, notamment les enfants. Ils sont engagés dans une dizaine d'institutions ou organisations d'entraides chrétiennes, juives ou publiques comme le lycée Lalande et le Service social des Étrangers (SSE) à Bourg-en-Bresse ; la pouponnière de Nurieux dirigée par Rachel Revoy ; le

domaine du Sappel base arrière avant le passage clandestin vers la Suisse ; le Château de Grammont à Ceyzérieu ; le centre rural de Villemotier des Éclaireurs Israélites ; la colonie d'Izieu créée par l'OSE par les époux Zlatin avec l'Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE) ; le sanatorium l'Espérance de la Fondation de Rothschild à Hauteville, etc.

Avec ou sans l'aide d'autres organisations, les Juifs ont résisté en assurant leur propre sauvetage à l'image de Margot Cohn de l'OSE qui, en 1943, a parcouru l'Ain à bicyclette pour placer des enfants dans les familles ou d'Aron Wolf, élève rabbin, engagé dans la résistance armée et donnant une fois par semaine des cours de religion au Centre Rural à Villemotier. L'Ain compte actuellement 25 Justes parmi les Nations. Parmi eux, René Nodot, premier Juste du département de l'Ain (1974) qui a sauvé plus de 200 Juifs.

Ce chiffre ne doit cependant pas occulter celles et ceux qui ont aidé ou sauvé des Juifs sans être honorés de la médaille des Justes.

⇒ **Le centre rural de Villemotier**

En mars 1942, les Éclaireurs israélites de France (EIF), mouvement « scout, juif et français », s'installent dans le château de Saint-Germain du docteur Georges Meyer à Villemotier pour le transformer en Centre rural. Après les rafles de l'été 1942, ils hébergent des enfants sortis des camps d'internement avec pour objectif de les faire passer en Suisse. Durant leur séjour, les plus grands sont formés au métier d'agriculteur et une éducation religieuse est dispensée.

Début 1944, la situation devient dangereuse. Une assemblée générale est convoquée par le docteur Meyer, au cours de laquelle il demande au groupe de s'auto-dissoudre. La dissolution est votée. La majorité des enfants et des adolescents sont dispersés mais un petit groupe de 9 personnes tient à rester sur place.

Le 19 mai 1944, dans le cadre d'une opération de répression, un détachement de SS encercle le Centre rural. Le rabbin Aron Wolf (25 ans), Jean Schwab (34 ans), Roger Meyer (22 ans), Charles Cwang (18 ans) et Raphaël Horowitz (16 ans) sont abattus. Paul Strauss (24 ans) et sa femme, Berthe Manéla, enceinte de huit mois, sont arrêtés puis transférés à Lyon. Grâce à sa fausse carte d'identité, elle est libérée le lendemain. Cependant, Paul est déporté à Auschwitz-Birkenau par le convoi n°76 du 30 juin 1944. Seule une personne échappe aux Allemands lors de l'opération. Caché dans un ruisseau, Jacques Frances finit par se réfugier à l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes, elle-même victime de la répression en ce 19 mai. Aidé par les parents de Roger Meyer, il rejoint le maquis du Jura.



Ferme Saint-Germain de Villemotier où était établi le chantier rural des Éclaireurs israélites, carré mémoire des victimes du massacre du 19 mai 1944 (Département de l'Ain/J.Alves)

⇒ La pouponnière de Nurieux

Rachel Revoy est comptable-chef de l'Association des Diaconesses à Paris. En 1934 ou 1935, « Mademoiselle Rachel Revoy » loue une ancienne ferme à la famille Coquat à Nurieux sur la commune de Mornay dans le département de l'Ain. Le bâtiment est appelé "la Maison". En 1935-1936, elle devient directrice de la maison de santé « La montagne », à Courbevoie dans (département de la Seine). En 1936, Rachel Revoy prend en nourrice, mais sans l'adopter, Jean Verchère, né en novembre 1935. Il sera surnommé Jean-Jean. Début 1938, elle adopte Fernand, un enfant, né le 21 août 1936, issu de l'Assistance publique. Rachel Revoy le surnomme « Fanfan ».

Le 22 avril 1938, Rachel Revoy achète pour 30 000 francs "la Maison" qu'elle loue à Nurieux avec environ 1 hectare de terrain. Après des travaux, "la Maison" ouvre en mars 1939. À partir du printemps 1940, «la Maison" compte 11 enfants défavorisés de Paris. Les enfants sont choisis par l'Eglise baptiste de Paris qui paie les pensions avec l'aide des quakers américains. En mars 1943, le home de Rachel Revoy compte 24 enfants : 9 filles et 15 garçons, âgés de 18 mois à 13 ans, dont 5 « non-israélites » (français) et 19 « israélites » (français, russe, polonais, belge, allemands, ou français nés de parents allemands et autrichiens) placés par l'Eglise baptiste et le Secours quakers.

Aucune archive, aucun document ne permet à ce jour de savoir ce que devient cette structure au cours de l'année 1944. Seule certitude, "la Maison" dirigée par Rachel Revoy n'a pas eu à subir d'arrestations de la police ou de la gendarmerie française ainsi que des autorités allemandes alors que l'année 1944 marque une du processus génocidaire partout dans les territoires occupés sous la forme d'arrestations, de déportations et d'assassinats.

Il faut souligner que "la Maison" de Rachel Revoy à Nurieux n'est pas une maison clandestine d'enfants juifs (au même titre que la Colonie d'Izieu). "La Maison" est connue des services de la préfecture dès 1940. Nous pouvons attester, documents à l'appui, qu'elle est identifiée comme un home accueillant des enfants juifs dès février 1943.

Au regard des documents des archives départementales de l'Ain, il semble qu'il y ait un problème de communication dans les différents services de la préfecture de Bourg-en-Bresse sur les affaires juives.

"La Maison" de Rachel Revoy n'est pas un home quaker au sens structurel et institutionnel. Elle est financée par les quakers mais elle n'est pas administrée directement par eux. Il s'agit d'une forme de « sous-traitance » de la part des quakers vers l'Eglise baptiste par l'intermédiaire de Rachel Revoy.

Les conditions de vie dans ces homes d'enfants étaient souvent précaires. On est loin de la légende dorée de séjours idylliques dans les campagnes françaises dans des bâtisses confortables avec de la nourriture en abondance.

En 2019, la pouponnière de Nurieux a fait l'objet d'une recherche par l'historien Pierre-Jérôme Biscarat. Son rapport s'intitule *Travail de recherche originale sur la pouponnière de Mornay, dite "la Maison", tenue par Rachel Revoy dans l'Ain (1939-1944)*. Cette étude est consultable au musée. Elle contient notamment des références archivistiques qui permettent de consulter des documents originaux.

Le musée tient également à disposition des enseignants un autre rapport de recherche menée par Pierre-Jérôme Biscarat, pour le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, intitulé *Poursuite et approfondissement du travail de recherche sur la question de la persécution et du sauvetage des Juifs dans l'Ain 1940 - 1944* (2013).

⇒ Le cas de René Nodot (1916 – 2000)

Parmi les personnes qui aident les Juifs à échapper à la déportation, le cas de René Nodot est particulièrement éclairant.

René Nodot est le premier Juste du département de l'Ain (1974). Le Comité Yad Vashem de Jérusalem estime qu'il sauve plus de 200 Juifs. René Nodot est né à Bourg-en-Bresse le 28 octobre 1916, dans un milieu protestant. Dans les premières années de la guerre, il côtoie Georges Deshons, un pasteur de Bourg-en-Bresse. Celui-ci cache des Juifs et des réfugiés politiques dans le clocher du temple de Bourg-en-Bresse. Cette rencontre est fondatrice.

À l'automne 1942, René Nodot se voit proposer un poste à Bourg-en-Bresse au Service social des Étrangers (SSE) comme délégué pour l'Ain et le Jura. Il a 26 ans. Après une rencontre avec le père Marius Jolivet dont le presbytère, à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie) est contigu à la frontière suisse, il organise des passages pour des Juifs et des résistants.

Le 24 août 1943, les gendarmes procèdent à l'arrestation d'une quarantaine de Juifs étrangers résidant dans l'Ain pour les livrer aux Allemands. Ils sont regroupés dans les locaux de l'école Bichat à Bourg-en-Bresse. Le 25 août, René Nodot négocie avec la préfecture la libération de la majorité d'entre eux. Début octobre, il parvient à arracher du camp de Noé, en Haute-Garonne, 43 Juifs âgés, puis à les placer dans des hospices.

Fin octobre 1943, pour ne pas mettre en danger son épouse et sa fille, il quitte le SSE pour se réfugier à Vichy. De retour à Lyon en juillet 1944, René Nodot entre dans l'enseignement public pour ne plus le quitter. En 1955, le ministère de la Défense lui décerne le titre de « passeur bénévole de frontière ».



René Nodot en 1940
(Coll. Anne-Marie Debourg)

b) S'évader du train

Lorsque survient l'arrestation peu d'échappatoires s'offrent aux captifs. Les trains qui les emmènent vers les différents lieux de déportation ne sont pas tous constitués de la même façon.

Ainsi dans son étude intitulée *Jalons pour une histoire de la répression dans l'Ain, 1940-1944* l'historien Thomas Fontaine indique :

« La Sipo-SD remet donc à la Justice militaire une grande partie des résistants qu'elle considère comme les plus dangereux, à commencer par les FTP, les cadres de l'Armée secrète et les membres des réseaux de renseignements, en vue de leur condamnation à mort – à défaut leur classement dans le cadre de la procédure « NN⁵ (NDLR) » et leur déportation secrète vers le Reich. Mais, parce que dans plusieurs cas la Sipo-SD considère aussi qu'une peine de mort ne sera pas prononcée suffisamment rapidement et qu'elle souhaite une déportation rapide et sécurisée de ces détenus dangereux, elle conserve une partie d'entre eux et met au point au printemps et à l'été 1943 une nouvelle procédure fortement inspirée des petits convois de « NN » qui partent depuis mai 1942 – et continuent d'être formés jusqu'à la fin de l'Occupation. Ces nouveaux transports portent eux aussi le sigle « NN » pour garantir le secret du départ – et donc une dissuasion efficace car terrorisante – et sont, comme leurs devanciers, petits et parfaitement sécurisés. (...)

Tous ces nouveaux déportés « NN » – dits « NN Gestapo » – ont été classés dans l'une des trois catégories de la *Schutzhaft*, formulées par un décret d'Heydrich de 1941 qui classait les camps de concentration selon la dangerosité des détenus à y envoyer – et non, comme on l'a souvent avancé, selon les conditions subies

⁵ NN : Instaurée en 1941 par le décret Keitel, la procédure NN, *Nacht und Nebel* - Nuit et brouillard - entre en application progressivement dans toute l'Europe occupée. Dès lors qu'un prisonnier est considéré NN, personne ne doit plus avoir connaissance de son sort. Il doit disparaître sans laisser de trace.

dans les camps. La plupart de ces « NN Gestapo » furent classés en *Schutzhaft* III – celle des résistants les plus dangereux, « irrécupérables » – et envoyés au camp de Mauthausen (seul camp de la troisième catégorie).

Au total, près de 1 700 sont ainsi déportés de France occupée, jusqu'à ce que la Sipo-SD supprime en avril 1944 une procédure trop lourde administrativement alors qu'un débarquement allié se profile.

Dans ce bilan, plusieurs résistants de l'Ain. Le cas de Jean Giet éclaire la composition de ces petits convois de « NN Gestapo » presque uniquement formés de résistants dangereux. Maquisard, il est arrêté le 6 février 1944 à Evosges. Interrogé dans les locaux de la Sipo-SD à Lyon, il est transféré à Compiègne pour être déporté le 5 mars 1944 à Sarrebruck Neue Bremm. Il y reste jusqu'à son départ pour Mauthausen fin avril. Il en revient en 1945. Partent avec lui plusieurs personnes ciblées par les services de la Sipo-SD et dont les parcours illustrent parfaitement ses « aiguillages ». En effet, plusieurs hommes arrêtés à Sutrieu, raflés le 5 février, sont retenus après des interrogatoires et accusés d'une aide concrète aux maquis. Ils ne sont dès lors par transférés à Compiègne avec les autres victimes des importantes opérations militaro-policières dont nous reparlerons, mais sont classés comme résistants dangereux. C'est le cas de trois habitants d'Hotonnes : Joannes Gesler (boucher), Ferdinand Perret (mécanicien), ou de Louis Mortbontemps (commerçant, qui meurt ensuite à Gusen). Dans leur cas, un procès devant un tribunal militaire n'aurait peut-être pas débouché sur une peine de mort ; mais leur déportation devait garantir un suivi sécurisé que n'offraient pas les grands convois massifs formés à Compiègne, destinés à alimenter en main-d'œuvre servile un système concentrationnaire entré en « guerre totale ». [\(mettre la référence exacte en note de bas de page\)](#)

Ainsi on comprend que les personnes déportées dans de « grands » convois massifs ont potentiellement plus d'opportunités pour s'évader car la surveillance est moindre que dans les petits convois de prisonniers étiquetés « NN ».

⇒ **Le cas de Jean ROGIER (1925 – 2018)**

Parmi, les personnes arrêtées dans l'Ain, déportées mais évadées du train qui les conduit en déportation, on peut citer le cas de Jean ROGIER.

Ce jeune homme, né en 1925, est élève au collège Bichat à Nantua lorsqu'il est arrêté par les Allemands durant la rafle qui s'abat sur la ville le 14 décembre 1943. Il s'agit d'une opération de représailles menée par l'occupant à la suite d'actions menées par les résistants locaux. 150 hommes de 18 à 40 ans sont arrêtés et amenés à la gare. Des wagons à bestiaux attendent les prisonniers. En début d'après-midi le train s'ébranle et prend la direction de Bourg-en-Bresse. Après quelques heures d'arrêt, il repart pour rejoindre le camp de transit de Compiègne (Oise). Durant ce trajet, il semble qu'une quarantaine de prisonniers parviennent à s'évader en sautant du train en marche. Voici le récit qu'en fait Jean :

Extraits de la transcription du témoignage de Jean ROGIER enregistré en 2009 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain :

« On s'arrête à Bourg-en-Bresse où se trouvait la Feldgendarmarie ou la Gestapo, je ne sais pas quoi. On était tous dans la même salle, les 150 élèves et Nantuatiens. Puis la Croix Rouge est arrivée après un petit moment, nous a donné un petit morceau de gruyère, une boîte de sardines. Et j'ai dit : « Mais pourquoi vous nous donnez ça ? ». Elle m'a répondu : « Vous allez faire un long voyage. » Et dans la nuit, branlebas de combat, on nous fait sortir, une haie d'Allemands jusqu'à la gare... l'hôtel du Commerce où nous étions, était juste en face de la gare, une haie d'Allemands avec des lampes acétylène pour éclairer, des chiens ; ils nous rendaient les honneurs, en quelque sorte à leur façon. Et on nous a à nouveau mis dans le train de déportation, où il n'y avait rien du tout, ni paille ni toilettes, rien ! Et le train est parti. On a chanté là encore, « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ». Et puis le train est parti, direction.... On ne savait pas où, on ne savait pas où, c'est pas compliqué. Et à un moment donné, on était tous allongés, enfin assis plutôt, y'avait pas beaucoup de place dans le train dans la nuit, il faisait nuit. Et... y'avait deux élèves du collège, Robert et Brisset d'ailleurs, qui étaient debout et qui avaient pu voir dehors, y'avait des hublots je crois sur un genre de vasistas et « Oh y'en a qui ont sauté ! » C'est pas pour me mettre en valeur, je vous jure que c'est vrai, à ce moment-là, je me suis levé, je suis allé vers eux. Je suis resté peut-être un quart d'heure, vingt minutes, une demi-heure, pour voir, avoir une preuve. Et j'ai rien vu ! « Si si on les a vus, ils ont sauté » et à contre voie d'ailleurs. Et à ce moment-là avec un autre camarade, on a cherché à ouvrir quelque chose. Finalement on a pu sur l'arrière gauche du wagon ouvrir un petit vasistas, une lucarne d'aération. J'étais en blouse d'écolier toujours hein ! Blouse grise. Et là y'avait l'abbé Gay en-dessous, prostré, et il me dit, il me connaissait bien : « Jean ne saute pas, ne saute pas ! ». Ah j'ai passé outre et me voilà dehors, clac pendu comme ça avec la main droite, et je regardais l'avant du bateau, heu du train, il allait vite, je ne pouvais pas respirer. Moi qui étais sportif, j'avais fait les championnats de France de ski de descente, universitaires. Je me suis dégonflé, je suis remonté dans le wagon. Et pis là j'ai repris mon courage à deux mains, y'en a d'autres qui ont pu passer d'ailleurs pendant ce temps, dont le prof de gym. Et la deuxième fois j'ai repassé devant l'abbé Gay, il se trouvait juste dessous le vasistas. Il faisait 50 cm de long sur ça de large vous voyez. Juste de quoi passer une tête et un corps, pas trop gros, (...) ... Et l'abbé Gay, cette fois il m'a rien dit, et je l'ai vu dans la pénombre, il m'a fait un signe de croix. ... Alors j'ai passé, et cette fois alors je me suis lancé dans le vide, paf je suis tombé – ça m'a arraché un petit peu les cheveux, ils n'ont pas repoussé depuis – sur le ballaste. Et là j'étais en sens inverse d'ailleurs du train, dans des ronces, j'ai entendu le train qui passait : « Boum, boum, boum ». A un moment donné j'ai ouvert un œil, le gauche, le train était à ma gauche, pas le droit pour pas qu'on me voit. Et j'ai vu des wagons « Foudre » qui transportaient du pétrole, de l'essence, je ne sais pas quoi, et puis des wagons de voyageurs où il y avait des Allemands. J'ai même vu un sapin qui même d'une vitre. Et après d'un seul coup le silence. Et vous vous retrouvez tout seul sans savoir où vous étiez. Là. Qu'est ce que je vais faire maintenant ? Avec ma blouse d'écoliers... Alors j'ai rencontré un camarade de Nantua qui n'était pas élève du collège, son prénom était Virgile, on ne peut pas l'oublier... Et tous les deux on est parti au hasard comme ça. »

En sautant du train, Jean échappe ainsi à la déportation vers le camp de concentration de Buchenwald, où seront conduits la plupart de ses compagnons.

Mais il arrive parfois que le sort s'acharne sur ceux qui s'obstinent à échapper à la déportation. Le cas de Raymond PIQUET illustre parfaitement ce cas de figure.

⇒ **Le cas de Raymond PIQUET**

Né en 1919, le jeune Raymond travaille comme ébéniste à Nantua. Réquisitionné 1943 pour le STO (Service du travail obligatoire) il refuse de partir et rejoint un maquis en Haute-Savoie. Mais la vie y est très dure : manque de ravitaillement, froid, pas ou très peu d'armes, entraînement difficile.

En juillet 1943, il revient dans la région de Nantua, au camp de la ferme du Mont. Début décembre, comme le froid ne permet pas de vivre en montagne, il rentre se cacher chez ses parents. Le 14 décembre 1943, sorti par imprudence et curiosité de chez lui, il est pris lors de la rafle menée par les Allemands dans la ville.

Raymond parvient à s'échapper du train dans le transfert entre Compiègne et Buchenwald, le 14 janvier 1944. Après de nombreuses péripéties (il traverse à la nage les eaux glacées de la Marne pour semer les chiens qui sont sur sa piste). Il parvient à revenir jusque dans le Jura où il est repris et blessé par les Allemands en février 1944.

Transféré à la prison Montluc à Lyon, il est emprisonné jusqu'à début d'avril 1944, puis emmené de nouveau à Compiègne, puis au camp de Buchenwald. Début mai, il est envoyé au camp de Dora jusqu'à fin mars 1945. Evacué vers Bergen-Belsen par les Allemands dans d'atroces conditions, Raymond Piquet est libéré et rapatrié par les Anglais les 15 avril 1945.

Voici un extrait du récit qu'il a rédigé⁶ :

« Le 14 janvier 1944, ce transfert se fait et nous nous retrouvons à 100 par wagon à bestiaux et tellement serrés que nous avons de la peine à tenir debout.

Vers le soir, alors que toute la journée nous avons travaillé avec des couteaux que nous avons pu soustraire à la fouille, nous avons pu ouvrir une brèche dans le wagon et à la nuit tombée, avec 5 autres camarades j'ai sauté du train en marche, mais nous avons été repérés par les miradors. Comme j'avais eu la chance de sauter le premier, lorsque le train s'est arrêté j'étais déjà loin.

Après diverses péripéties, je revenais dans la région du Jura, où ayant été hébergé par des personnes charitables, je fus pris dans une embuscade tendue par les Allemands, et blessé, je dus me rendre.

Transféré au fort Montluc à Lyon, où je séjournais en cellule jusqu'au début avril, je fus à nouveau transféré à Compiègne et de là, je rejoignais le camp de Buchenwald un voyage de 4 jours très pénibles, où nous avons surtout beaucoup souffert de la soif. A l'arrivée, plus de la moitié des effectifs étaient morts. »

⁶ Archives départementales de l'Ain, 51J1

c) Rejoindre le maquis

Pour échapper à l'arrestation et donc à la déportation, lorsque l'étau se resserre, certains choisissent de rejoindre les maquis. Voici l'exemple du jeune René Collet.

⇒ **Le cas de René COLLET**

René Collet, aîné d'une famille modeste de cinq enfants, naît en 1926 à Nantua. Il est apprenti tourneur sur bois près de Nantua, lorsqu'il est à 17 ans dans la rafle de Nantua le 14 décembre 1943. Il parvient à s'évader du train qui l'emmène en déportation, vers Bruaille (Saône-et-Loire). Revenu chez ses parents, il comprend que le risque de se faire reprendre est grand. C'est pourquoi, le 23 décembre 1943, il décide de rejoindre le maquis. Après avoir trouvé un contact, il est amené au centre de triage des Maquis de l'Ain, au-dessus de Nantua. Ce camp permet filtrer les candidats avant leur incorporation dans les maquis. Après une rapide formation, il est envoyé le 1^{er} janvier 1944 au camp de Pré-Carré. Il participe à différentes opérations et après la Libération de l'Ain (le 4 septembre 1944), il choisit de poursuivre la lutte et s'engage dans la 27^e division alpine, 99^e RIA (Régiment d'infanterie alpine). Il combat sur le front des Alpes pendant la campagne d'Italie. Il est définitivement démobilisé en décembre 1945.

Extraits de la transcription de son témoignage recueilli en 2007 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain :

« Dans les wagons, il y avait des gars qui étaient arrêtés déjà plus vieux que nous, qui étaient résistants, ils déchiraient les papiers qui avaient sur eux. Ils les balançaient dans le tunnel quand on passait dans les tunnels. Et pis le bruit courait que le train allait être attaqué par le maquis ! Oh ! Là ! Là Et pis, enfin bref, on est arrivé à Bourg, à Bourg, le train a stationné, (...) Et pis, on a été droit à la Kommandantur et là-bas, ils nous ont parqués dans une grande salle et après les interrogatoires ont commencé.

(...) et pis c'est arrivé le soir, ils nous avaient rien donné à manger. Et pis et vers deux heures du matin, ça vient un officier, y rassemble deux tables, y grimpe dessus, il nous dit : « Messieurs, du calme, vous partez dans une heure ! » Oh ! Là ! Là ! qu'est-ce qu'on pouvait être con ! Mais dans le lot, il y a qui ont dit « Vous nous ramener à Nantua, monsieur l'officier ? » Oh ! Oh ! C'est pas possible ! « Non ! Non ! Messieurs ! Vous partez travailler en Allemagne ! » Alors, on a vu certaines choses, les dégonflés en premier, les dégonflés disaient « Oh ! Après tout, faut pas s'en faire, il y a déjà, on ne sait pas combien de prisonniers, 2 à 3 millions en Allemagne, ils les font travailler et ils leur donnent à manger et quand la guerre sera finie, on reviendra ! » Et pis, on était un petit groupe de copains, on dit « Et si on essayait de se barrer ? » Oh ! Là ! Là ! on va demander d'aller au cabinet [ndlr : aux toilettes], il était au premier ! Alors, on arrive au premier étage sur le palier, on tournait la tête pour regarder ce qui se passait un peu plus haut, les Allemands étaient là avec les fusils en travers, on est sorti, rien à faire ! Alors, on est passé, on a repris nos places et puis l'officier Allemand, nous a dit « Bon ! Messieurs, c'est l'heure du départ ! Allez, sortez dehors, vous vous mettez en rang par trois ou par cinq ». (...) Et on va vous encadrer jusqu'à la gare ! » On est parti encadrés jusqu'à la gare de Bourg.

Alors, j'avais dit aux copains - on avait fait un petit groupe, un groupe d'amis pour se soutenir et pis essayer de s'évader ensemble - alors, moi, je dis en arrivant à la gare « C'est pas éclairé, c'est tout noir ! On va arriver à se faufiler sous un train et se tirer. Oh ! Quand on est arrivé à la gare, on est entré sur le quai, ils ont allumé les camions avec les pleins phares et voilà c'était fini. Ils ont entrouvert les portes des wagons et pis hop ! Ils nous comptaient ! Ils verrouillaient les portes avec, je me rappelle, du gros fer ou du câble.

On est rentré dans les wagons, ça sentait le cheval, et pis, on a dit, on va pouvoir écarter la porte. Oh ! il y avait des tétons de boulons qui dépassaient, comme ça à l'intérieur, on crochetait les tétons comme ça et puis on tirait et puis les autres, les copains y nous ceinturaient ! On tirait en arrière, la porte s'est écartée comme ça, juste pour faire pipi et puis c'était fini.

Après le train a démarré, alors, on ne savait toujours pas où on allait ! Le premier qui s'est évadé, c'est le gendre du capitaine de gendarmerie (...) Il y avait des barbelés, il a arraché les barbelés et c'était un peu haut, il dit « Donnez-moi un coup de main pour sauter ! ». Alors, on a donné un coup de main, les premiers qui étaient derrière la grille, il s'est tortillé, je sais pas comment il a fait, il avait une veste en cuir, il a quitté sa veste en cuir et puis il a réussi à passer à travers la lucarne. (...) J'étais avec Roger Genoux et puis un autre, on écoutait : « Vingt dieu ! Pas de coup de feu, rien » « Oh ! c'est pas possible, personne ne l'a vu ! Et pis ! Alors Roger Genoux me dit : « Qu'est-ce que l'on fait ? » « Ben ! Nous, on y va ! » Alors, il me dit « C'est moi qui saute le premier ! Faudra pas me laisser ? » Je lui dis « T'en fais pas ! » Il avait une petite valise, je ne sais pas comment on a fait pour la passer par le trou ! Et il saute ! Pas de coup de feu, il tombe sur la voie, il se redresse, je lui jette la valise. Après, c'était mon tour, moi, il y quelqu'un qui a jeté ma musette, je sais pas qui c'est ? Et puis, je me rappelle, j'ai roulé sur le ballaste et puis c'était pas trop dur, cela m'avait écorché les mains. Et les wagons, les marches des wagons nous passaient presque sous le nez et ce train qui ne s'arrêtait plus ! Ce train qui ne s'arrêtait plus. Et puis d'un seul coup, il débouche après la gare et il avait une lanterne rouge derrière qui pendait. Oh ! Que j'ai trouvé long cette lanterne à la regarder se balancer. De temps en temps ça me semblait que le train s'arrêtait et que les Boches allaient redescendre !

Et puis non, le train a filé et quand il a été assez loin, on était deux ou trois, on s'est regroupé. On s'est caché dans les fossés. On a failli se faire reprendre par des gardes voies français, des Français qui étaient réquisitionnés pour monter la garde, pour surveiller les rails et puis on a pleuré la misère qu'on n'avait jamais rien fait. Personne ne voulait nous croire. S'ils vous ont pris, c'est que vous leur avez fait quelque chose ? Oh ! Non ! Oh ! Non ! Et puis ils se sont concertés entre eux et il y a un qui a dit « Faut les relâcher ! Allez, foutez le camp par là ! » On est parti, et il y avait un gars, le père Colleta qui avait une quarantaine d'années, il dit : « Il faut chercher les montagnes du Jura, il faut demander, on trouvera des gens pour nous aider » (...)

Et puis, on a monté la côte de Matafelon. Alors les gens nous regardaient « 'Eh ! Où est-ce que vous allez ?

- On va à Nantua, on est de Nantua ! On retourne chez nous !

- Oh ! N'allez pas à Nantua, il vienne de fusiller le docteur Mercier !

- Houlala ! Ben mon vieux » on dit.

Et puis, (...) on est descendu sur la plaine d'Izernore. Et puis il y a un qui dit : « J'ai de la famille par-là ! A Bussy, là-bas, je vais marier la fille ! » Alors, on a pris la route de Bussy et quand les gens nous ont vu arriver, ils nous ont dit : « N'allez pas plus loin, ils sont partout... ».

(...) On a trouvé des gens à La Cluse qui nous ont renseigné et qui nous ont dit : « Faut aller vers le monument aux morts. Il y a une patrouille du maquis qui descend de temps en temps et qui ramasse les gars qui traînent pour les emmener là-haut. C'est ce qui s'est passé. On était là, derrière le monument aux morts. On a entendu du bruit ! « Qui c'est qu'est là ? » « Lorraine » « Et ben, Suivez-nous ! » On a attaqué la montagne comme ça ! ».

II. RÉSISTER DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

Le plus souvent, après un séjour de quelques jours à quelques semaines au sein d'un camp d'internement (par exemple celui de Compiègne dans l'Oise) ou d'un lieu de transit, les prisonniers non raciaux sont dirigés vers les différents camps de concentration répartis sur le territoire du *Reich*. La majorité d'entre eux voyagent enfermés dans des wagons à bestiaux surpeuplés, démunis du moindre confort y compris sanitaire (un simple tonneau pour les besoins naturels). Entassés, affamés, assoiffés, ils entament alors un long processus de déshumanisation élaboré par les nazis. Véritable épreuve, ce transport s'avère fréquemment fatal.

L'arrivée dans le camp est une étape extrêmement éprouvante physiquement et psychologiquement. A l'ouverture des wagons, ils reçoivent les coups des gardiens SS. Dénudés, alignés, comptés, ils restent parfois des heures sur la place centrale, subissant intempéries ou chaleur écrasante. Après la tonte intégrale, humiliation supplémentaire, et le bain désinfectant, ils reçoivent une sorte de pyjama rayé bleu et blanc (ou des vêtements civils récupérés), une coiffe et des « claquettes ». Sur leur tenue, un matricule identifie chaque prisonnier (au camp d'Auschwitz uniquement, il est tatoué sur le bras). Un triangle en tissus de couleur indique la catégorie dans laquelle il est classé (politique, asocial, homosexuel, Juif...), complété d'une lettre selon la nationalité. Devenu un simple numéro, le déporté perd son identité et son individualité.

Main d'œuvre très bon marché pour les entreprises installées à proximité du camp, les prisonniers sont affectés à un groupe de travail ou *kommando* (production en usine, construction d'infrastructures, fonctionnement du camp...). Durant 12 à 15 heures par jour, ils effectuent leurs pénibles tâches sous la surveillance des gardiens SS et des *kapos* (détenus chargés d'encadrer et punir leurs congénères). Matin et soir, ils subissent de longues heures d'appel de leur numéro en allemand. L'absence de réponse entraîne de sévères punitions, voire la mort. Après le travail, les prisonniers regagnent leur *block*.

A l'intérieur, un alignement de châlits dans lesquels il faut s'allonger tête-bêche. Cette promiscuité combinée à l'absence d'hygiène favorise la prolifération de maladies sur des corps affaiblis par le manque de nourriture. En effet, les rations quotidiennes ne couvrent pas les besoins caloriques générés par d'épuisantes journées de travail. A cela s'ajoute l'insécurité permanente qui règne dans le camp : vols, agressions, dénonciations... Le processus de déshumanisation conduit parfois à des comportements inimaginables hors de ce contexte.

Pourtant, il existe parfois une véritable solidarité entre détenus. Soutenir un camarade affaibli, lui donner un peu de pain – pourtant si précieux –, apporter quelques paroles réconfortantes... tous ces gestes contribuent à maintenir un sentiment d'humanité. Pour d'autres, survivre c'est agir et poursuivre la lutte entamée au dehors, en sabotant la production industrielle par exemple. Mais quoi qu'il arrive, il leur faut trouver la force de tenir. Résister, de quelque manière que ce soit, peut être alors un moyen de survivre. Lutter c'est rester vivant et conserver une part d'humanité.

a) Saboter le travail

Engagée dans une guerre totale, l'Allemagne nazie a besoin d'une main d'œuvre conséquente pour assurer la production de matériel militaire. Les prisonniers des camps sont ainsi employés dans diverses usines fournissant l'armée. Pour certains cela peut être l'occasion de poursuivre la lutte engagée avant leur arrestation en sabotant la production.

⇒ Le cas de Paul MORIN (1924 – 2020)

Etudiant au lycée Lalande à Bourg-en-Bresse, et désireux d'agir contre le régime de Vichy et l'occupant allemand, Paul s'engage dans la Résistance fin 1941. Il organise avec d'autres camarades des groupes de jeunes résistants et participe à des actions.

Devenu responsable des Forces unies de la jeunesse de l'Ain, il est arrêté le 18 juin 1943. D'abord à la prison Saint-Paul à Lyon, puis transféré à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), il prend part à la révolte de février 1944. Fin juin, il est déporté à Dachau et envoyé au *kommando* d'Allach. En avril 1945, à l'approche des Alliés, il détruit le fichier de ce *kommando* et s'évade avant de finalement parvenir à rentrer en France le 22 mai 1945.

Extraits de la transcription du témoignage de Paul Morin enregistré en 2008 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. Dans ce passage, il évoque le travail à l'usine et un épisode durant lequel il constate certaines anomalies dans la production :

« et c'est donc là qu'on a partagé ceux qui allaient à Dieckerhoff et ceux qui allaient chez BMW, à l'usine. Et alors là c'était le choix, et moi j'me suis retrouvé pour aller à l'usine [BMW]. Alors j'ai dit « houlà, ouf ! Je serai déjà pas dehors pour travailler » Parce que j'allais faire quoi ? Peller, peller du sable, des choses comme ça j'peux faire parce... on a vite appris. Mais y'a des choses que je savais pas faire. Alors bon à l'usine. Mais j'ai dit : « à l'usine, j'vais faire quoi ? ». J'ai jamais touché de machine-outil, ni rien. Et puis on est parti : ceux qui allaient chez BMW d'un côté, ceux qui allaient à Dieckerhoff de l'autre. (...) . A l'usine on arrivait, recomptage à l'arrivée à l'usine, et on était là pour être au boulot à l'heure, pour relever celui qui s'arrêtait. Et c'est là qu'on a fait le tri, on nous a mis les uns d'un côté, les autres de l'autre, suivant la place qu'ils allaient occuper à l'usine. Alors y'en a qui sont allés sur des tours. Chez BMW à l'époque, ils fabriquaient essentiellement des moteurs d'avions, et en particulier les moteurs des avions de chasse qui ont été des avions extraordinaires pendant cette période de la guerre. Et ben les moteurs étaient fabriqués là. (...). Et donc y'avait donc des chaînes. Et on avait repéré en arrivant qu'y'avait un hall en construction en plus. (...). Et nous on est rentré dans un hall qui était déjà en activité où y'avait des alignées de machines etc. Et j'ai donc été..., c'est donc là que j'ai été affecté, alors j'ai dit :« Où est-ce que... où est-ce qu'on va me mettre ? ». Puis on m'a dit :« Toi tu es là ! ». Et c'est un poste de contrôle, c'est-à-dire j'étais devant une table. C'était un poste de contrôle, avec d'ailleurs deux autres Français ; on était trois affectés là. Et puis voilà...pour contrôler les pièces qu'on nous amenait. (...) Parce que les machines étaient bien réglées pour faire des trous de telle profondeur, de tel diamètre, etc. mais fallait quand même tout vérifier. Parce qu'elles se... souvent elles se changeaient un petit peu de normes en cours de route, puis quelques fois peut-être bien qu'elles ont été un petit peu aidées aussi...Bon... Bien.

Donc, cette partie ce que je me rappelle c'est que le responsable allemand était un civil, c'était un monsieur déjà d'un certain âge. Et un jour à part, il m'a dit : « J'ai fait la guerre de 14-18 ». (...). Mais ! Il avait une peur bleue des SS. On en avait peur nous, mais je crois qu'il en avait plus peur que nous. Parce que les SS étaient là en permanence. Ils surveillaient tout, ils veillaient tout, ils regardaient partout. Dès qu'on avait la moindre... si on s'arrêtait deux minutes, ils tapaient... (...)

[Plus tard] je suis allé travailler au bunker hall avec quand même une appréhension. Parce que je savais, je pensais que j'allais être réaffecté au poste que j'avais, à un poste similaire, c'est-à-dire de contrôle. Mais j'ai dit : « J'vais tomber avec qui ? comme Allemand ». Et je dois dire que quand je suis arrivé au poste, on m'a dit : « Votre chef est là-bas ! » Un jeune. « Ouchhh ! J'ai dit, Houlala !. j'ai dit, ça va être un SS ou...en civil mais... ». Vraiment je me suis fait du souci. J'me suis dit : « Alors là il va falloir faire très, très attention à tout ce qu'on fait, à tout ce qu'on dit » (...)

C'était un grand blessé de Stalingrad qui avait été soigné et qu'on avait affecté là. Et je dois dire que après, je me permettait de lui parler deux, trois mots, pis lui aussi. (...)

Et puis un jour, je lui dis : « Y'a une pièce là, y'a un problème ! ». Où on mettait les trous, on vérifiait les diamètres ; je lui dis : « On peut mettre le petit doigt à côté ! ». Y'avait quand même une erreur importante, elle était de l'ordre du centimètre, alors qu'on devait mesurer au dixième de millimètre. Alors je lui, il me dit : « C'est bon, je vais faire le... je vais refaire un anneau dedans. Mais, il m'a dit, on dit rien. On va le faire. J'vais le faire ». Alors il a refait un anneau qu'il a mis dedans et qu'il a mis avec deux trous, il a remis des chevilles pour la, pour qu'il ne bouge plus. Et la pièce est partie. J'ai dit : « Holà, du moment qu'il ne l'annonce pas, qu'il ne va pas chercher les SS pour leur dire... ». Personnellement pour moi ça me faisait... C'était rien mais c'était quand même une sécurité. (...)

C'était un militaire, c'était sans doute un Allemand, un pur Allemand, qui aimait son pays et tout. Mais je ne pense pas du tout qu'il appréciait la façon dont les SS.... se.... Présentaient....allaient travailler, pas du tout. J'ai l'impression que.... Parce que y'a une fois où j'ai dit : « Dites-donc, y'a une pièce encore là y'a une bricole ». J'ai dit : « Vous avez pas peur que.... » Parce que moi à deux, trois dixièmes près, on laissait filer. Mais là y'avait plus que ça. J'ai dit : « faudrait peut-être revoir pour mettre une pièce ». Il m'a dit : « Prrrr ! j'vais mettre qu'elle est bonne ». Il a mis le tampon dessus la pièce est partie. Je suis sûr que quand on a monté le carter, c'était des carters à huile qu'on vérifiait, quand le carter à huile a été monté dans le moteur, ben l'huile fichait le camp ! Et si l'huile s'en allait, elle a brûlé. Ça veut dire que le moteur a brûlé. »

b) Lutter pour survivre

Les terribles conditions imposées aux prisonniers dans les camps réduisent drastiquement leur espérance de vie. C'est pourquoi, survivre nécessite un combat quasi quotidien. Ainsi, résister dans le camp c'est aussi tenter d'enrayer l'implacable mécanique instaurée par les nazis pour déshumaniser les prisonniers.

- **Pratiquer la solidarité**

Dans les témoignages des survivants, on trouve mention d'une certaine forme de solidarité entre les prisonniers. En effet, la lecture de ces récits laisse apparaître la nécessité de se retrouver au sein d'un groupe. Un détenu isolé a très peu de chances de survivre dans un environnement hostile où le plus faible peut devenir la cible des gardiens ou la victime d'autres détenus pour lui dérober sa ration de nourriture par exemple. Dans ce cadre, le groupe joue un rôle fondamental : il peut protéger d'un agresseur ou il peut soutenir lors de périodes de défaillance physiques ou psychologiques.

Dans son témoignage, recueilli en 2008 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, le jeune résistant burgien, Paul Morin, évoque à plusieurs reprises la solidarité avec ses compagnons d'infortune.

Dans ce premier extrait, il relate la séparation d'avec Paul Pioda, responsable du mouvement résistant Libération, dans l'Ain, et arrêté en même temps que lui le 18 juin 1943. Ils suivent le même parcours de détention jusqu'au moment où Paul Morin est envoyé au *kommando* de Allach, près du camp de concentration de Dachau, alors que Pioda reste au camp principal.

« C'est là que j'ai donc revu, la veille de partir du camp, que j'ai vu pour la dernière fois Paul Pioda de Bourg. (...) Je savais que je partais du camp, que je partais donc au kommando de Allach (...).

Mais je me souviens toujours des paroles de Pioda quand il m'a vu, il m'a dit : « Dis donc Paul, t'as pas de pot, tu pars demain, tu vas partir demain matin pour Allach. C'est le kommando disciplinaire ! » Et Pioda ne partait pas parce qu'il avait un œdème énorme. Qu'avait-il mangé ou bu, je ne sais. Mais enfin, il était énorme. Moi je.... Vraiment de la tête aux pieds, il avait...quelque...une réaction violente. Et c'est ce qui l'a empêché de venir avec nous. Et c'est.... Moi je dis que c'est dommage parce que Pioda avec nous, je pense qu'on l'aurait ramené. Parce-que il s'est peut-être trouvé dans un kommando, j'en sais rien, peut-être moins difficile, j'en suis pas sûr du tout... Mais ce qu'il avait perdu c'était les copains ! Et ça, les copains, ça a compté énormément pendant toute notre déportation ».

Dans ce deuxième extrait, Paul Morin explique les petits gestes de solidarité qu'il pouvait exercer au sein du camp, malgré les restrictions.

« On s'était mis tous les Français...donnaient tous les jours une bouchée de pain chacun. Une petite bouchée de pain qu'on donnait. Y'en a un qui ramassait ça et on allait le porter à un qui était en difficulté. Et même temps y'avait, y'avait le pain et même temps y'avait le cœur qui parlait quand on allait le voir.»

Un peu plus loin, il ajoute :

« Parce qu'on a toujours pensé aux copains aussi. Quand y'en avait à l'infirmerie on essayait d'aller le voir, même si c'était interdit, on essayait pour lui porter quelque chose, une bricole ou autre chose. Puis surtout à lui dire deux mots, parce que pour le moral c'était bon, ça faisait du bien. »

Enfin, Paul cite le cas d'un camarade de camp qu'il aide à obtenir un poste de travail moins fatiguant afin d'augmenter ses chances de survie, compte tenu d'un état d'affaiblissement avancé. Il explique :

« C'était pendant l'hiver. Il faisait très très froid, il faisait très mauvais. Et j'avais un copain qui était au même block que moi, qui logeait au même block que moi, et qui travaillait à Dieckerhoff. Et j'le voyais... On l'avait aidé en nourriture (...). Et bien ce copain-là était...j'le voyais... C'était un enseignant. Il était instituteur à l'époque dans la région d'Agen et il devait avoir 22, 23 24 ans, il devait avoir trois, quatre ans de plus que moi, il était pas bien plus âgé que moi. Mais j'le voyais dépérir, j'ai dit c'est pas possible. J'ai dit : « il va pas tenir le coup ! ». Et puis je vois mon chef et puis j'lui dit : « Dites donc au travail là, on travaille bien, on arrive à suivre ». Il y avait la grande chaîne de.... tours et de perceuses qui étaient là ; moi je vérifiais, lui contrôlait etc. Ensuite il portait... Moi j'avais un Fenwick que je prenais pour aller récupérer les pièces au dernier tour. Et pis après j'les vérifiais, lui les contrôlait, mettait son papier ; pis après je les emmenais à la chaîne d'après qui était une chaîne parallèle à la nôtre. Alors je lui dit : « Dites donc. Si j'avais quelqu'un qui aille me chercher les pièces puis qui les emmène, je pourrais en faire plus ! Je pourrais en contrôler davantage ». Il était pas fou ! Il me dit : « Il s'appelle comment ? ». Je lui ai donné le numéro matricule du copain. Moins de huit jours après, il était à l'usine et il était à l'abri. Et puis il était sur le Fenwick. Il se fatiguait pas. Et... il est rentré bien sûr, il s'est sauvé. Après il m'a dit : « Dis donc. C'te veine que j'ai eu avec toi ! ». Je lui ai dit : « Tu sais j'y étais pour rien ». Mais l'idée m'est venue...»

- **Rester femme au camp**

Le processus de déshumanisation instauré par les nazis dans les camps de concentration impose une perte d'identité, d'individualité aux prisonniers et prisonnières. Mais celles-ci subissent en outre, la perte de leur féminité.

En effet, les conditions auxquelles sont soumises les déportées ont pour conséquence une volonté d'effacement des caractéristiques de genre, voire d'humiliations liées à cette identité. Rasées comme les hommes, elles perdent leur chevelure, généralement considérée comme un attribut de la séduction féminine. De plus, la malnutrition provoque une importante perte de poids effaçant les courbes féminines. De même, l'aménorrhée provoquée par le stress, l'enfermement et la diminution de la ration alimentaire, atteint leur féminité jusque dans leur physiologie. Certaines craignent alors de devenir infertiles et de ne jamais (ou plus) avoir d'enfants.

Pour autant certaines prisonnières s'efforcent de garder certaines marques de féminité, notamment dans leur tenue.

⇒ **Le cas de Germaine COUPAT née VAISSE (1899 – 1993)**

Avec son mari, Henri, Germaine s'occupe d'un commerce de négoce en fruits, peaux, ferraille et métal à Montréal-la-Cluse. Le couple a deux fils : Jean (né en 1926) et Daniel Claude (né en 1929).



Germaine Coupat quelques mois après son retour de déportation (Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv. 2018.11.01)

Lorsque l'Armée secrète s'organise dans le secteur de Nantua-Montréal, la famille Coupat s'engage dans la lutte. La participation de Germaine est attestée à partir de septembre 1943. La maison sert de point de chute aux agents de liaison et aux résistants de passage. Ils sont accueillis chaleureusement dans ce foyer et hébergés autant que nécessaire. Différentes marchandises destinées aux maquis sont également entreposées dans leurs bâtiments.

Le 12 avril 1944, les Allemands mènent une opération de représailles dans l'Ain pour éliminer la Résistance. A la suite d'une dénonciation, Germaine, son mari et ses deux fils sont arrêtés. Après un séjour au fort de Romainville, elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück le 23 avril 1944. Elle y reçoit le matricule 38817. Puis elle est transférée dans un *Kommando* de travail à Leipzig. Elle survit et rentre en France le 20 avril 1945.

Son mari et ses fils sont déportés au camp de concentration de Neuengamme. Seul l'aîné, Jean, rentre en avril 1945.



Gaine de Germaine Coupat (Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv. N1998.7.20)

Germaine Coupat a taillé cette gaine dans une couverture du camp de concentration, à l'insu des gardiennes. La gaine fait partie à l'époque de la lingerie féminine. Elle permet le maintien du bassin (là où le corset maintient plutôt la taille). Celle-ci est pourvue de porte-jarretelles pour attacher des bas.

Ce sous-vêtement semble complètement incongru dans le contexte du camp de concentration. Néanmoins, il témoigne de la volonté de Germaine de conserver sa féminité et certains accessoires qui lui sont propres. C'est une manière de lutter contre la déshumanisation imposée par les nazis dans le camp.



Ceinture de Germaine Coupat (Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv. N1998.22.9)

Germaine Coupat a tressé cette ceinture avec des fibres de paille et des lambeaux de rideaux du dortoir de son block. La perte importante de poids des prisonnières rend difficile le maintien du pantalon qui leur a été parfois attribué en guise de vêtement (certaines portent une tunique, cela dépend de ce qui est disponible au moment de leur arrivée). On comprend qu'il s'agit ici d'un objet utilitaire mais que Germaine a cherché à rendre beau. Elle témoigne ainsi de sa combativité dans cette terrible épreuve qu'est la détention au camp.

• **Se souvenir des belles choses**

Pour lutter contre les terribles épreuves quotidiennes infligées dans le camp de concentration, certains prisonniers puisent dans leurs souvenirs la force de tenir.

La faim, notamment, torture les estomacs et les esprits des détenus. Voici ce que décrit Rose Gouilloux (épouse Deville après la guerre) à propos de la nourriture dans le camp de Ravensbrück où elle a été déportée.

« A sept heures, on passait devant une femme qui avait un bidon avec de l'ersatz⁷ dedans. Ils nous avaient donné une petite cuvette et elle servait à tout. Alors le matin, la louche de café, à midi, une louche de soupe qu'on allait manger dans les blocks. A sept heures quand on rentrait le soir, on avait un morceau de pain, comme une biscotte avec dessus un petit morceau de margarine. Je suis partie de mon pays, bergère de moutons 68 kilos le 11 avril 44 et je suis rentrée le 20 mai 45 avec 28 kilos. »

Dans ce contexte, l'évocation de la bonne nourriture devient une forme de résistance pour apaiser les maux du corps.

⇒ **Le cas de Lucienne Volland (1922 - 2009)**

Jeune fille de la campagne, Lucienne vit avec ses parents dans une ferme au hameau de Chougeat. Lorsque les premiers maquis s'y installent, elle leur apporte, avec son amie Rose Gouilloux, des vivres et transporte des messages pour eux. Elle devient leur agent de liaison et intègre un groupement d'Armée secrète à partir de février 1944. Bientôt tout le hameau participe à cette solidarité résistante. Le 11 avril 1944, lors de l'opération de représailles *Frühlingswind*, les troupes allemandes arrivent dans le village, accompagnées de miliciens. Sept jeunes gens, dont Lucienne, son frère et Rose, sont arrêtés. Les maisons sont pillées et brûlées. Les prisonniers transitent par Oyonnax, puis Bellegarde et enfin Lyon, où ils sont d'abord internés

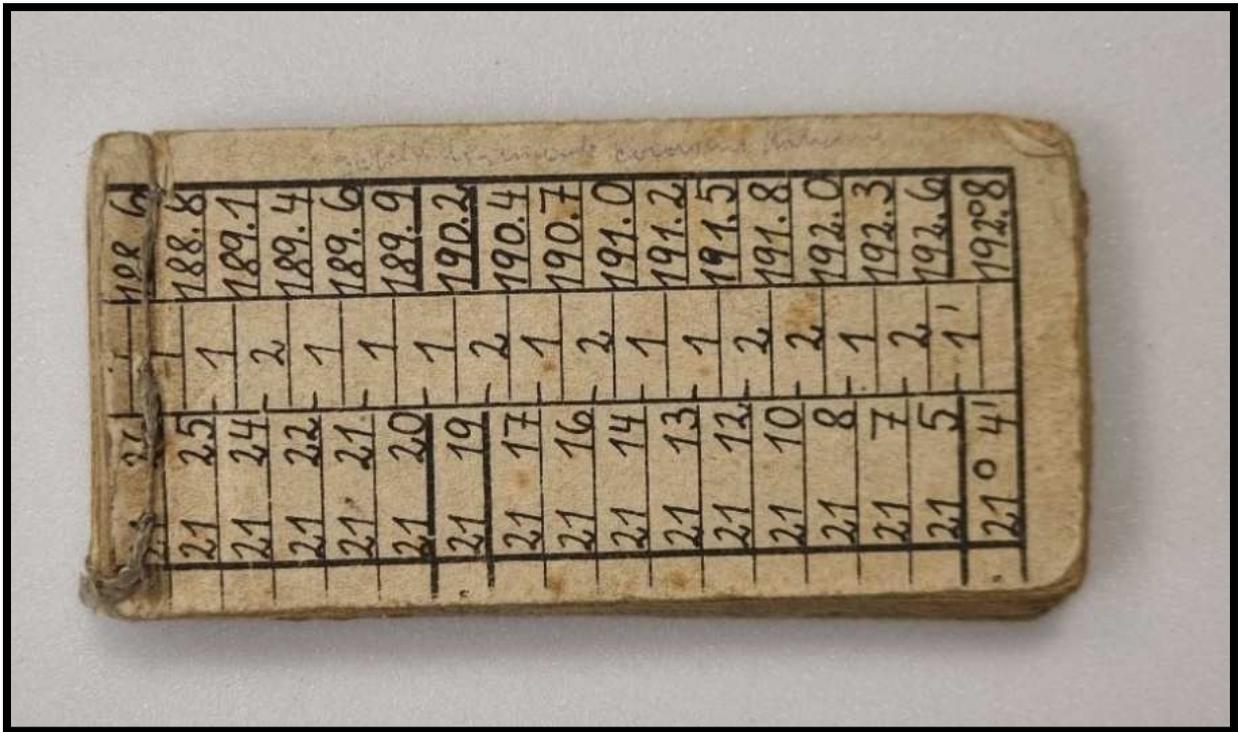
⁷ Ersatz : ce mot d'origine allemande est passé dans le langage courant dans les années d'occupation. Il désigne un produit de substitution. Ici il renvoie à une boisson faisant office de café.

à l'Ecole de Santé puis à la prison Montluc, dans des conditions très pénibles. Lucienne perd de vue son frère. Elle ne le reverra jamais.

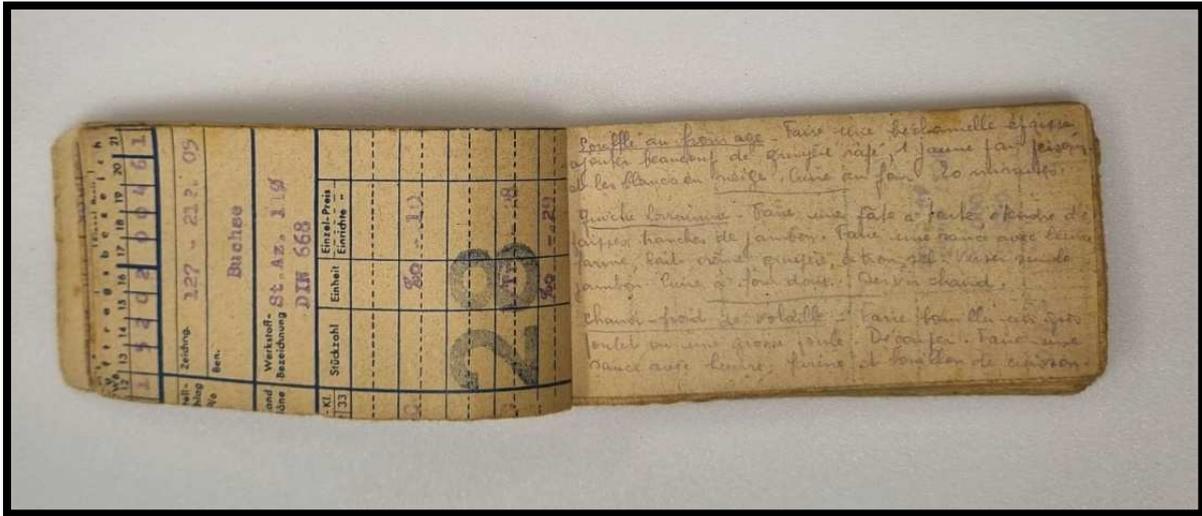
Le 1^{er} mai, Lucienne et Rose sont envoyées au fort de Romainville (région parisienne). Le 13 mai, un convoi les déporte vers le camp de concentration de Ravensbrück. Elles sont transférées au *Kommando* de Zwodau (Tchécoslovaquie). Elles travaillent dans une usine d'armement. Privée, comme ses compagnes d'infortune, de toute marque de féminité, Lucienne fabrique de petits accessoires avec des débris récupérés dans le camp. Le 13 avril 1945, elle est évacuée en direction de Dachau. Mais après dix jours de marche forcée et un itinéraire très confus, la colonne revient à Zwodau. Le *Kommando* est libéré le 7 mai 1945 par les Américains.



Lucienne Volland quelques mois après son retour de déportation à l'été 1945
(Archives départementales de l'Ain, 51J1)



Lucienne Volland assemble et relie par une couture de petits morceaux de papier pour créer ce carnet
(Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.N200.4.2)



Ce carnet contient des recettes rédigées par Lucienne Volland
(Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.2000.4.2)

Comme l'a fait Lucienne Volland, certaines femmes rédigent des carnets de recettes durant leur détention. Se souvenir des plats mitonnés avec amour pour les siens, ressentir le plaisir, par procuration, de les savourer, tout cela participe de la lutte contre l'obsession de la nourriture qui ronge les détenus des camps de concentration. C'est une manière aussi de se réfugier dans le passé pour y trouver un certain réconfort, celui du repas partagé avec ses proches. Mais c'est aussi un moyen de résister à l'anéantissement programmé par les nazis. En cela, il s'agit d'une stratégie de survie face à la privation de nourriture.

Voici la transcription des recettes de Lucienne :

Soufflé au fromage : Faire une béchamelle (*sic*) épaisse, ajouter beaucoup de gruyère râpé, 1 jaune d'œuf par personne et les blancs en neige. Cuite au four 20 minutes.

Quiche Lorraine (*sic*) : Faire une pâte à tarte, étendre d'épaisses tranches de jambon. Faire une sauce avec beurre, farine, lait, crème, gruyère à trous, sel. Verser sur le jambon. Cuite à four doux. Servir chaud.

Chaud-froid de volaille : Faire bouillir un gros poulet ou une grosse poule. Découper. Faire une sauce avec beurre, farine et bouillon de cuisson.

- **Garder la foi**

Face à l'horreur à laquelle sont confrontés quotidiennement les prisonniers des camps de concentration, certains sont ébranlés dans leur foi, quelle qu'elle soit. De nombreux déportés pensent que Dieu s'est arrêté aux portes des camps, alors que d'autres, au contraire, malgré l'omniprésence du mal absolu, continuent de croire à sa présence à leurs côtés. Parfois, ces deux attitudes coexistent ou se succèdent.

Bien qu'interdite dans les camps, la pratique religieuse perdure de façon clandestine chez certains déportés. Pour eux, elle constitue un refuge, un espoir. Mais c'est aussi un moyen de résister à l'anéantissement programmé par les nazis. La religion est une branche d'humanité à laquelle certains tentent de s'accrocher pour ne pas sombrer. La présence de religieux déportés dans les camps permet d'entretenir la pratique religieuse, même clandestinement.

⇒ L'abbé Gabriel GAY (1911 – 1944)



L'abbé Gabriel GAY (Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.N1998.10.401)

Né à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), Gabriel Gay est nommé vicaire de Nantua en 1936. Il s'occupe des collégiens et organise la jeunesse étudiante catholique.

Le 14 décembre 1943, averti qu'une rafle se déroule à Nantua, il décide de quitter le village des Neyrolles, où il venait de faire le catéchisme, pour rejoindre les personnes arrêtées. Déporté au camp de concentration de Buchenwald (Allemagne) sous le matricule 42 778, il est trop faible pour travailler.

Il est donc envoyé à celui de Flossenbürg (Allemagne) puis à Hradischko (Slovaquie) le 5 mars 1944. Le fils d'un garde forestier lui permet de tisser des liens avec le curé du village de Hradischko qui lui fait parvenir des hosties. En avril 1945, avec neuf autres Nantuatiens, il se porte volontaire pour clore les rangs lors du trajet qui amène les déportés jusqu'à leur lieu de travail. Il sait pourtant que les gardes tirent

sur les derniers rangs des colonnes, en représailles d'évasions de prisonniers. Le 11 avril au matin, il est blessé au bras gauche par des tirs de mitraillettes, puis fusillé avec d'autres blessés dans un petit bois proche. Les corps sont transférés le lendemain au four crématoire de Prague (République tchèque) et les cendres enfermées dans des urnes.

A leur retour de déportation, des témoins attestent du réconfort que l'abbé Gay a procuré aux autres déportés pendant toute la durée de sa captivité.

Pour pratiquer leur religion, certains déportés fabriquent eux-mêmes les objets nécessaires au culte. Ainsi Germaine Coupat, catholique pratiquante, semble trouver dans la religion un certain réconfort. Elle réalise un chapelet⁸ en mie de pain en se privant régulièrement d'une petite boulette alors que chaque miette est si précieuse. Pour les assembler, elle tisse des fibres de sa paille. Elle conçoit également une petite pochette avec des morceaux de rideaux de son block, pour ranger le chapelet.



Chapelet en mie de pain fabriqué par Germaine Coupat durant sa détention en camp de concentration (Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.N1998.22.4.1)

⁸ Le chapelet est un collier de prière pour les chrétiens. Chaque boule correspond à une prière. Le croyant récite une série de prière tout en égrenant les petites boules.

- **Créer dans le camp de concentration**

Lieux de déshumanisation, les camps de concentration sont, malgré toute attente, des lieux de création artistique. Dessins, peintures, poèmes, chants, théâtre, musique.... Sous de multiples formes, l'art offre aux prisonniers un moyen d'affirmer leur identité, alors que les nazis veulent la nier ; de témoigner, alors que les nazis cherchent à effacer les traces de leurs exactions ; de manifester leurs convictions alors que les nazis veulent les faire taire.

Pourtant tous ces créateurs n'ont pas forcément une formation artistique. Certains révèlent à l'occasion de cette terrible détention, un talent jusque-là ignoré. Pour d'autres, reconnus avant leur déportation, il s'agit de poursuivre l'activité créatrice pour survivre, pour tenir. Mais pour tous, se procurer les moyens de créer (pinceaux, couleurs, carnets, crayons, encre, instruments...) relève véritablement du défi. Parfois d'autres prisonniers apportent leur aide et contribuent ainsi à rendre possible la création.

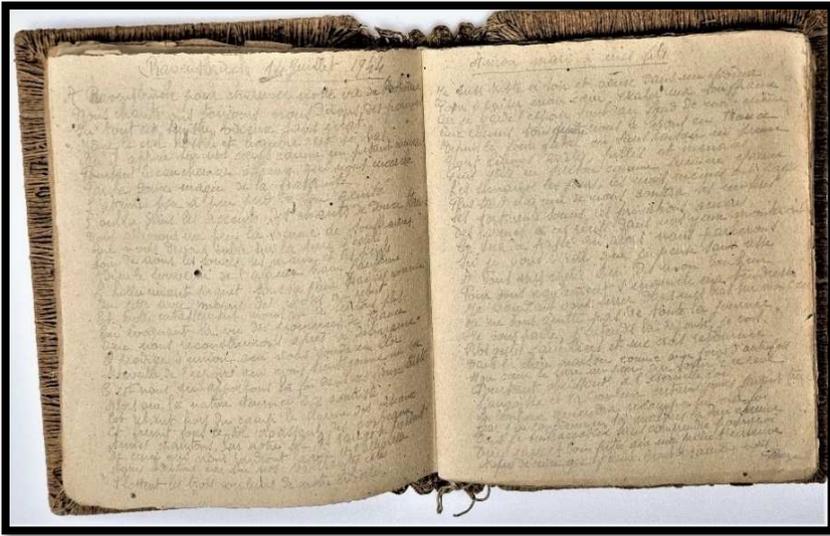
Ces œuvres sont aujourd'hui un formidable outil de transmission mémorielle.

⇒ **Les poèmes de Germaine Coupat**

Déportée au camp de concentration de Ravensbrück, Germaine se procure un carnet dont elle réalise une couverture à partir de fibres de sa paille tressées. Elle rédige des poèmes dans lesquels elle évoque notamment sa condition dans le camp, sa famille (notamment ses deux fils arrêtés eux-aussi et déportés mais dont elle n'a alors pas de nouvelles). Mais on sent également dans ses écrits l'espoir d'une libération et d'un retour chez elle, à Montréal-la-Cluse (Ain).



*Couverture en fibres de paille tressées par Germaine Coupat
(Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.1998.22.10.2)*



*Carnet de poèmes rédigés par Germaine Coupat au camp de concentration
(Coll. Départementale des musées de l'Ain, Inv.1998.22.10.1)*

Transcription de deux poèmes de Germaine Coupat (ceux que l'on voit sur la photo de son carnet) :

NB : certains mots illisibles ont été noté [...] dans la transcription

Ravensbrück 14 juillet 1944

A Ravensbrück pour changer notre vie de bohème
Nous chanterons toujours nous dirons des poèmes
Ici tout est sinistre, odieux, sans éclat.
Même le ciel hostile et lugubre est si bas
Ici il appuie sur nos cœurs comme un pesant couvercle
Pourtant le cauchemar affreux qui nous encercle
Par la douce magie de la fraternité
L'atténue peu à peu perd de son acuité
L'oublie dans les accents des chants de douce trans
Nous allégeant un peu la somme de souffrances
Que nous devons subir sur la terre d'exil
Loin de nous les soucis, les maux et les périls
Adieu le souvenir de l'affreux train fantôme
L'hallucinant [...] sous la pluie traitées comme
On jette avec mépris des choses au rebut
Et notre entassement nous [...] plus
En évoquant la vie des provinces de France
Que nous reconstruisons après la délivrance.
Ô prodige d'union qui nous soude en bloc
Merveille de l'effort [...] qui nous tient comme un roc
C'est nous qui apportons la foi dans ces lieux tristes
Alors la nature étonnée s'y
Et retient hors du camp le charme des oiseaux
Et frémit sous le vol croassant des corbeaux
Amies chantons. Sur notre [...] les [...] se pressent
De [...] qui nous rendront la vie et l'allégresse
Amies chantons car sur nos vaillantes cités
Flottent les trois couleurs de notre liberté

A mon mari, à mes fils

Je suis triste ce soir et veux dans un poème
Pour apaiser mon cœur escalier [...] ma souffrance
Car je garde l'espoir tout au fond de moi-même
Que réunis tous quatre nous le relirons en France

Depuis ce jour fatal où sans raison ni preuve
Nous fûmes arrêtés, pillés et menacés
Puis jetés en prison comme première épreuve
Les semaines, les jours, les mois mêmes ont passé
Plus tard chacun de nous contera ses misères
Ses tourments soucis les privations amères
Des larmes à ces récits dans nos yeux monteront
Ce sera du passé qu'alors nous parlerons

Ici je vous dirai que je pense sans cesse
A vous mes chéris qui [...] mon bonheur
Pour vous également s'inquiète ma tendresse
Je voudrais vous serrer dans mes bras sur mon cœur

Je ne vous quitte pas de toute la journée
Je vous parle, j'entends la réponse je vois
Vos gestes familiers et me crois retournée
Dans la chère maison comme aux jours d'autrefois
Mon cœur se serre un peu au sortir de ce rêve
Pourtant obéissant à l'éternelle loi
L'angoisse et la douleur certains jours faisaient trêve
Le bonheur reviendra récompenser ma foi
Car j'ai confiance en toi, malgré la dure épreuve
Dont je suis accablée sans comprendre pourquoi
Dieu juste et bon pitié que ma prière t'émeuve
Après de ceux que j'aime bientôt ramène nous

⇒ Les dessins de Violette Lecoq

Engagée volontaire dans la Croix-Rouge, dès septembre 1939, elle fut d'abord infirmière dans un hôpital d'évacuation. Après la défaite française, elle s'engage aux côtés de la Résistance et devient agent de renseignements. Dénoncée par un autre membre du réseau, elle fut arrêtée en juillet 1942 et envoyée à la prison de la Santé, puis à Fresnes. Après un an d'isolement dans une cellule, elle fut déportée à Ravensbrück en 1943 avec le statut de *Nacht und Nebel*. Ce dernier était réservé aux personnes jugées les plus dangereuses. Il consistait à les faire disparaître sans laisser de traces. Elle y demeura vingt mois. Infirmière et parlant l'allemand, elle fut affectée au Revier (infirmerie du camp) où elle put se procurer de quoi dessiner afin de témoigner. Après la libération du camp, elle fut rapatriée par la Croix-Rouge suédoise en avril 1945. Ses dessins furent utilisés comme témoignages lors d'un procès contre les gardiens du camp. Ses croquis sont rassemblés dans « Témoignages : 36 dessins à la plume. Ravensbrück », édité en 1982.



1. — Welcome...

« Welcome... », dessin de Violette Lecoq réalisé dans le camp de concentration de Ravensbrück en octobre 1943 (DR)



31. — La voie du ciel...

« La voie du ciel... », dessin de Violette Lecoq réalisé dans le camp de concentration de Ravensbrück en 1945 (DR)

⇒ **Le Verfügbar aux enfers** de Germaine Tillion

La pièce écrite par Germaine Tillion au camp de Ravensbrück, *Le Verfügbar aux Enfers*, ironiquement inspirée de l'opérette d'Offenbach *Orphée aux Enfers*, retrace la condition de *Stück* des déportés *Nacht und Nebel* à laquelle elle appartient. Le terme allemand *Stück* pourrait se traduire par "morceau", "objet" ou "chose", vidée de son humanité. L'humour utilisé par les déportés pour témoigner de leurs conditions fut aussi une arme de résistance, d'une noirceur difficilement imaginable aujourd'hui. Défense psychologique fondamentale pour qui voulait survivre, cet humour comme mise à distance du réel irrigue de nombreuses œuvres laissées par les déportés et les victimes des répressions et persécutions nazies.

Pour découvrir cette œuvre et le travail de Germaine Tillion vous pouvez vous rendre sur :

<https://www.reseau-canope.fr/le-verfugbar-aux-enfers.html>

III. RÉSISTER À L'OUBLI

Alors que les déportés survivants rentrent, ils sont confrontés à une forme de déni de réalité de la part de leurs compatriotes restés au pays. En effet, malgré les reportages réalisés par les Alliés à leur arrivée dans les camps, beaucoup ne sont pas en prêts à entendre le récit des victimes concentrationnaires, tant la tragédie qu'ils ont vécu dépasse l'entendement. Quant aux survivants de la Shoah, bien peu nombreux, ils peinent à faire entendre leur voix dans une France qui entend surtout célébrer le mythe résistancialiste pour refonder la nation.

Néanmoins dès 1945, des associations et amicales sont créées pour défendre les droits matériels et moraux des anciens résistants. La Confédération nationale des combattants volontaires de la résistance (gaulliste) et l'Association nationale des anciens combattants de la résistance (proche du parti communiste) comptent de nombreux adhérents dans l'Ain. Les déportés survivants (non-juifs) et leurs familles se fédèrent au début des années 50 derrière l'Union nationale des anciens déportés et internés français ou la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes de sensibilité communiste.

Les rescapés de la Shoah eux se structurent également, et ce dès après la guerre. Des amicales naissent, comme l'Amicale d'Auschwitz en juin 1945 (qui deviendra en 2004, l'Union des Déportés d'Auschwitz), ou autour d'institution mémorielles telles que le CDJC (Centre de Documentation Juive Contemporaine) créé en 1943 à Grenoble.

A l'échelle locale, le Comité des déportés voit le jour dès fin 1943. En 1945, naît l'association des Anciens des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura (AAMAHJ), présidée par Henri Romans-Petit (ancien chef des Maquis de l'Ain) et l'Amicale du 1^{er} Bataillon FTPF⁹, présidée par Paul Cribeyillet.

Dans ses statuts, l'AAMAHJ, aux effectifs importants, se donne pour objectifs premiers : l'aide financière aux familles, l'appui pour l'obtention de reconnaissances et l'entretien du « culte des morts ». À partir des années 50 la conservation de l'esprit de résistance et de ses valeurs devient prioritaire. En 1965, à la suite de désaccords, Romans-Petit quitte l'association, pour former le Groupement des Amicales de maquisards et résistants de l'Ain et du Haut-Jura.

A partir des années 1980, avec la disparition des témoins, la transmission est au cœur des préoccupations. Dans ce contexte l'association des Amis du musée est créée en 1983. Aujourd'hui, les descendants de résistants et déportés prennent le relais.

a) Simon Pernod et le monument aux déportés de l'Ain

Simon Pernod est né en 1914 à Nantua. Mobilisé en septembre 1939 puis démobilisé en mai 1940, il revient dans sa ville. Il assure alors le ravitaillement en fruits et légumes.

Raflé le 14 décembre 1943, il fait partie du convoi qui achemine les Nantuatiens au camp de transit de Compiègne puis au camp de concentration de Buchenwald. Survivant, Simon est de retour à Nantua en avril 1945.

En 1946, avec d'autres survivants des camps, il décide d'ériger un monument à la mémoire des déportés de Nantua. A la demande de la Direction départementale des Anciens combattant de Bourg, l'édifice est dédié à tous les déportés du département. Simon Pernod préside le comité départemental.

⁹ FPTF : Francs-tireurs et partisans français

En 1947, le Comité des Déportés de Nantua confie la réalisation du monument au sculpteur aindinois Louis Leygue (1905-1992), résistant et déporté. L'œuvre doit être installée au bord du lac. Des travaux d'aménagement d'une digue sont lancés.

L'artiste travaille à partir de dessins préparatoires, de maquettes en plâtre, d'une recherche sur les pleins et le vide. Il réalise un énorme sarcophage de pierre écrasant un gisant décharné. Une excavation au sommet du tombeau laisse pénétrer la lumière qui irradie le gisant, symbolisant l'espoir de résurrection.

Mémorial à la fois de douleur et d'espoir, cette œuvre « sur qui descend le jour, comme une promesse de résurrection, du haut du toit ouvert de son tombeau » selon Jean Tardieu, porte témoignage pour l'homme persécuté et évoque avec force le droit à la liberté.



Le monument aux déportés de l'Ain à Nantua (Département de l'Ain / S. Champonnois)

Ce monument fait partie avec « L'enfant martyr » (1946), « Le prisonnier politique inconnu » (1953), « Le Silence » (1954), « L'Évasion » (1954), « La Patrie ou Varsovie » (1955) d'une série de productions fortes et émouvantes évoquant les blessures laissées par la guerre.

Inauguré le 6 novembre 1949, ce monument est dédié aux déportés de l'Ain morts en camps de concentration. Sur son pourtour sont gravés 595 noms de déportés politiques de l'Ain morts en déportation (ceux identifiés à l'époque). Le 26 avril 1987, juste avant l'ouverture du procès de Klaus Barbie, une plaque est ajoutée en mémoire des 44 enfants juifs d'Izieu exterminés. Elle illustre l'émergence d'une mémoire juive spécifique désormais plus visible.

Chaque année, des cérémonies commémoratives ont lieu le 14 décembre et lors de la journée de la déportation (le dernier dimanche d'avril), en présence des autorités officielles de l'Etat, du département et des différentes associations de résistants et déportés.

**COMITÉ
DES DÉPORTÉS**
DU CANTON
DE
NANTUA
(A I N)

APPEL

M *Collet Marius*

Le Comité des Déportés de Nantua ne veut pas qu'on oublie ses quatre-vingt-dix-sept martyrs, morts dans les camps de déportation et d'extermination.

Il ne veut pas non plus qu'un des forfaits les plus monstrueux de l'histoire - la déportation systématique et criminelle - s'efface des mémoires et puisse se renouveler.

C'est pour cela qu'il a décidé d'élever dans notre ville, Place de la Déportation, une stèle digne des grands disparus, victimes sublimes et atroce rançon de la libération de la France pour laquelle il sont morts.

Ce monument, par les souvenirs qu'il évoquera, dépassera le cadre de notre Cité. Il dira la honte du despotisme et la cruauté des totalitaires orgueilleux et cyniques. Il dira aussi la souffrance infinie et le courage indompté des victimes tombées pour la cause de la liberté.

Nous adressons cet appel à tous ceux dont les sentiments patriotiques s'associent à l'idée de liberté et de dignité humaine. Nous leur demandons de nous aider à édifier ce monument de la reconnaissance et du souvenir, afin que les rudes leçons d'un passé aux plaies encore ouvertes, éclairent les générations à venir et rendent impossible à jamais le retour de pareils forfaits.

Aidez-nous dans l'accomplissement d'un devoir qui nous demeure commun. Nous vous en exprimons à l'avance notre gratitude et notre vive reconnaissance.

Le COMITÉ.

Faire parvenir vos envois et vos dons à M^{me} Gaston GROSBON
à Nantua — Compte Chèque Postal LYON N° 2.193-92

Voir au verso la liste des Déportés décédés.

Appel à souscription pour financer le monument aux déportés en 1947, recto (coll. départementale des musées de l'Ain, Inv. 2000.17.1)

Liste des Déportés du Canton de Nantua

décédés ou disparus

ALLANTE Antonin, <i>Adjoint</i>	Nantua	UILLOT Marius	Nantua
ASSUMEL Paul	>	GUINARD Roger	Montréal
AYMARD Marcel	Montréal	GUY Auguste, <i>Maire</i>	>
BARBE Emile	Nantua	GUY Roger	Nantua
BARD Emile	>	JOSSERAND Claudius	>
BENOD Albert	>	LAMARD Roger	Montréal
BERTOLETTI Mario	>	LAMY Francisque	Nantua
BERTHIER Paul	>	LAURENT René	>
BOICHOT Henri	>	LAVINA Guérino	Montréal
BOISSON René	>	LEROUX Roberi	Nantua
BOLOZON Aimé	>	LUSI Henri	La Cluse
BRUN Gabriel	>	MAIRE René	Nantua
BRUNET Paul	>	MAISSIAT Pierre	>
CABAUD Georges	>	MARECHAL Jean	>
CADOUX Gilbert	Montréal	MASNADA Louis	Montréal
CAILLON Aimé	Nantua	MILLET Auguste	Nantua
CAPELLI Raymond	Montréal	MIMERET André	>
CERCIAT Pierre	Nantua	MONNET Marcel	>
CHAUDET André	Ceignes	MOREL Jean	>
CHATENOUD Robert	Bellagarde	NICOUD Jean	>
CHEVALLON Georges	Nantua	OVISTE Antoine	>
CLERC Joseph	Ambronay	PAQUET Ennemond	>
COCHET Albert	Nantua	PEILLEX Alexandre	Montréal
COLETTAZ Pierre	>	PERRIN Pierre	Nantua
COLLOMB Ernest	>	PETIT Léon	>
COTTAREL Adolphe	>	PINQUE Henri	Montréal
COUPAT Daniel	La Cluse	PONCET André	Nantua
COUPAT Henri	>	PRETOD Roger	Montréal
DAIM René	Nantua	RAVAT Roger	Nantua
DONET Jean	>	REY Gustave	>
DUBREUIL André	>	REYDELLET Gabriel	>
DUCHENE Georges	Montréal	ROBERT Charles	>
DURAFFOUR François	St. Martin	ROCHET Jean	Montréal
ECUVILLON Maurice	Nantua	RONDOT Charles	>
EVARD Paul	>	ROUSSET Paul	>
FAMY André	>	ROZIER René	Nantua
FAVRE Clément	>	RULLAND Jean	>
FRENAYZIN André	St-Martin	SECRETANT Henri	Les Neyrolles
GAY Gabriel, <i>Vicaire</i>	Nantua	SERVILLAT Fernand	Nantua
GENET Claudius	>	SERVILLAT Paul	>
GENOUX Jean	>	SONTHONNAX Gaston	Apremont
GENOUX Roger	>	THOVERT Jean	Montréal
GILARDI Joseph	>	TREUILLET Lucien	>
GOURMOUD Georges	>	VARRAUX Félix	>
GREGOIRE Maurice	>	VAUCHER François	Nantua
GROSBON Gabriel	>	VERGUET Maurice	>
GROSSET Guy	>	VERNET Julien	>
GUDIN Emile	>	VOTTO Pierre	St-Martin
GUERRY Hippolyte	>		

2000.17.1

Appel à souscription pour financer le monument aux déportés en 1947, verso
(coll. départementale des musées de l'Ain, Inv. 2000.17.1)

b) La création du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

En 1983, une association est fondée avec pour objectif de créer un musée de la résistance et de la déportation. A sa tête, Pierre Mercier, fils du docteur Mercier, assassiné par les Allemands en décembre 1943. La mairie de Nantua leur attribue le bâtiment de la prison et met ainsi fin à la querelle naissante autour de lieu d'implantation de ce musée. Oyonnax et Dortan avaient tenté de développer un projet concurrent.

Les premières pièces de collections sont rassemblées. Des travaux importants sont entrepris dans la prison. Il faut décaisser le sol sur plusieurs centimètres, couler une dalle, gratter les murs, les badigeonner...

Le 12 août 1985, le musée ouvre ses portes pour la première fois au public. Une équipe de bénévoles assure l'accueil des visiteurs.

L'inauguration officielle a lieu le 18 octobre 1986 en présence de membres du gouvernement de l'époque.

Originellement associatif, le musée évolue rapidement vers un statut municipal et obtient également le soutien du Conseil général. En 1990, un agent municipal est embauché pour tenir l'accueil. Progressivement le musée se professionnalise.

En 2004, il devient départemental. Entre 2015 et 2017, il bénéficie d'une rénovation complète permettant notamment d'actualiser le discours historiographique.

Aujourd'hui il accueille plus de 13 000 visiteurs par an, dont une bonne moitié de scolaires. La collection rassemble plus de 15000 objets et documents liés à la Seconde Guerre mondiale dont certains très rares, ou à la valeur historique essentielle. Des expositions, des conférences et diverses animations en font outil pertinent dans le paysage culturel du département.

SOUVENIR

Ouverture du musée de la Résistance et de la Déportation

Un lambeau de la palette de l'histoire accroché aux murs

Dès que le principe en fut adopté par la ville de Nantua, les choses allèrent très vite.

Commencé au mois de mai 1984, c'est le lundi 12 août 1985 que le musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura s'est ouvert au public.

De l'avènement de l'hitlérisme, à la libération, un lambeau de la palette de l'histoire est accroché aux murs. C'est à travers les images et documents, tous authentiques, sinon uniques, qu'on se révolte ou qu'on se fait humble, reflète de l'horreur ou de l'héroïsme.

Situé à l'Est du palais de justice de Nantua, ce musée sera inauguré officiellement ultérieurement. Ce berceau de la Résistance et de la Déportation est situé sur le passage du touriste. Il est ouvert chaque jour, sans exception, de 14 à 18 heures.

Par l'image, le document et le matériel, du rez-de-chaussée au premier étage, on suivra cette évolution où tout commença au putsch de Munich.

L'Autriche, les Sudètes et la Pologne furent les détonateurs de septembre 1938.

Les journaux d'époque se font largement les échos de ces événements, alors que la guerre d'Espagne fait rage.

Les événements allèrent vite d'une part l'appel du 18 juin et d'autre part, le gouvernement de Vichy.

Une très large place est réservée au Maquis et à la déportation, thème du musée.

Les photos agrandies sont nettes et nombreuses et évoquent la vie des camps, l'entraînement, les patrouilles dans la neige et les attaques des convois sur routes et sur rails. La maquette du moulin des Ponts, sur la route de Coligny, explique les deux.

Il n'y a pas de combats sans tro-



phées : chapeaux à croix gammée, armes et uniformes en témoignent.

Le B. 24 de la plaine d'Izernore a laissé sa mitrailleuse alors que les forteresses volantes larguaient matériel et ravitaillement, containers et parachutes sont en parfait état, alors que les paillettes métalliques brouillaient les radars.

La machine à imprimer de Saint-Claude sortait les journaux clandestins, tel la Voix du Maquis.

Si la trousse chirurgicale de Parisifal a 40 ans, l'actualité hélas est toujours présente avec le Télélux de Barbie des enfants d'Izieu.

Quant aux cartes d'alimentation, elles rappelleront la pauvreté en

calories, alors que les spécialistes avaient la tâche délicate de fabriquer les faux papiers.

Ce musée est l'œuvre de béné-

voles et toutes les pièces sont des dons.

R. BEARD ■



Article du journal « Le Progrès » du 16 août 1985 (Coll. D.Collet)

Nantua

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Transfert de gestion en 1990 à la ville de Nantua



Les Amis du musée de la Résistance et de la Déportation de Nantua viennent de tenir leur assemblée générale en la salle des réunions du cinéma Le Club où, outre le conseil d'administration, on reconnaissait les responsables départementaux de l'AMAHI (colonel Girousse), l'ANACR (Edouard Croisy), CVR (Raymond Jacquet), Groupement des maquisards (Noël Filarde), FNDIRP (Raymond Piquet), UNADIF (Rose Deville), le général Emin, nouvel adhérent et sans compter de nombreux membres de ces associations. Étaient excusés, Mmes et MM. Colette Defilon, Morin, Ferry, Steiss, Crélin.

Le rapport moral du secrétaire René Collet fait ressortir 7 362 entrées pour l'année 1989, soit une légère augmentation par rapport à 1988.

Pendant plusieurs mois, le temps magnifique n'incitait guère à la visite, les touristes préférant le bord du lac. Actuellement, rien ne signale le musée sur l'esplanade. Signalons que la ville de Nantua envisage une

révision globale de sa signalisation, le panneau du musée y aura sa place.

Cette structure créée en 1983 s'est enrichie cette année de nouvelles armes d'un lot d'affiches et de quatre mannequins, ce qui porte leur nombre à dix-sept.

Chaque mardi, le bureau se réunit, mais il n'est pas fermé pour autant aux autres membres du conseil d'administration. Les visiteurs, et en particulier les enfants, sont étonnés de la masse et de la diversité des documents recueillis.

x X x

Pierre Navoret, le trésorier, a fait état des comptes arrêtés à la date du 30 septembre. Les recettes sont alimentées par les cartes des membres, la vente des livres, les entrées, les dons, les subventions de diverses communes, dont Nantua.

Quant aux dépenses, outre celles de fonctionnement et d'achat de livres, les sommes disponibles permettant d'acheter

divers matériels pour étoffer les panoplies, vitrines et autres.

Les projets

Pierre Mercier, le président, évoqua quatre points essentiels.

La muséographie. — Les 3 salles disponibles à thèmes pourraient être consacrées à la création des maquis, l'aide des alliés et les actions des maquis.

Quant au film, dont la durée est de dix-huit minutes, quelques coupures sont envisagées, les vides seront alors remplacés par les actions souvent méconnues et antérieures à 1942 telle la première presse clandestine.

L'aire de Ceignas. — Il était question de proposer une exposition du musée dans les structures de l'aire de Ceignas.

Mais sa durée serait limitée à 15 jours et la surface à quelques mètres carrés ce qui obligerait à restreindre les matériels présentés.

Dans ces conditions, l'impact sur les visiteurs sera peut-être négligeable, la décision reste à poursuivre.

Contrôle par les musées de France. — La volonté du conseil d'administration est de tomber sous le contrôle des musées de France. Ce serait une image de marque qui faciliterait probablement les demandes de subvention et les aides diverses.

Mais pour ce faire, à défaut de présenter un film sur les collections, ce sont des diapositives qui seront proposées.

Remise de la gestion à la ville de Nantua. — Le CA du musée souhaitait depuis quelques temps se libérer de la gestion au profit de la ville de Nantua. Ce transfert doit se faire en principe pour l'ouverture de la

prochaine saison, c'est à dire au printemps 1990.

Une convention entérinée par le conseil municipal sera alors proposée, étant entendu que deux commissions en assureront la gestion, l'une représentée par le musée et l'autre par les élus.

x X x

Elections. — Le tiers sortant était composé de MM. Piquet, Vugier, Gomain, Collet et Navoret.

Tous se représentaient, et à l'unanimité furent réélus et dans la foulée le CA élisait son bureau qui reste inchangé.

Article du journal « Le Progrès » de décembre 1989 (Coll. D. Collet)

➔ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Pour compléter les éléments présentés dans ce dossier nous mettons à votre disposition de multiples ressources.

a) Exposition à visiter

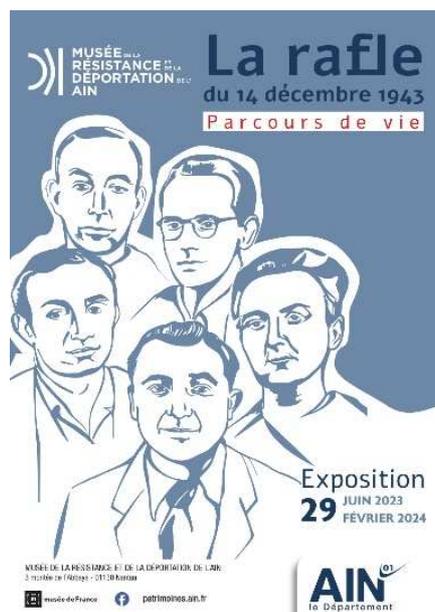
- **La rafle du 14 décembre 1943 – Parcours de vie**

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

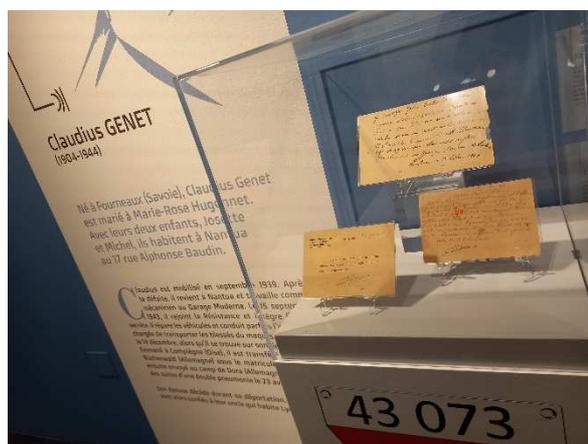
29 juin 2023 – 29 février 2024

Le 14 décembre 1943, une terrible rafle s'abat sur Nantua. 150 hommes de 18 à 40 ans sont arrêtés par les forces allemandes. La plupart sont déportés vers les camps de concentration. Beaucoup ne reviendront jamais.

A l'occasion des 80 ans de cet événement profondément ancré dans la mémoire de la ville, le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain propose une exposition consacrée à des portraits de personnes raflees.



En complément, des élèves du collège et du lycée Xavier Bichat, ainsi que des élèves du lycée professionnel privé rural de l'Ain ont réalisé textes, photos, dessins et un podcast qui accompagnent l'exposition.



Une version itinérante de cette exposition sera produite en 2024 avec le soutien de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Ain (ONACVG).

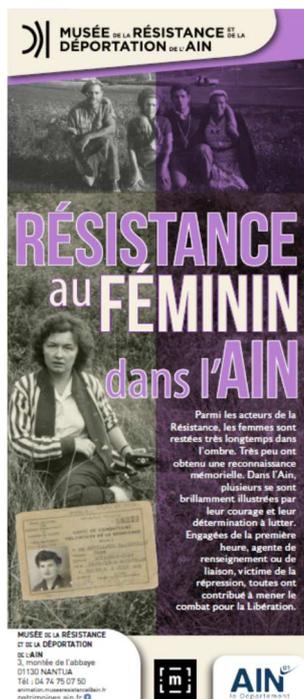
b) Expositions à emprunter gratuitement



De Nantua à Buchenwald – Sur les traces des rafles du 14 décembre 1943

Le 14 décembre 1943, 150 hommes sont arrêtés à Nantua lors d'une opération de représailles conduite par les troupes allemandes. La plupart sont transférés au camp de transit de Compiègne avant d'être déportés vers le camp de concentration de Buchenwald. Bien peu rentreront en 1945. A travers le parcours de ces Nantuatiens, l'exposition explore le thème de la déportation et l'univers concentrationnaire. Elle propose également une réflexion sur la mémoire de ces événements tragiques qui ont profondément marqué la cité catholarde.

L'exposition se compose de : 6 panneaux L 80 x H 200 cm sur enrouleur autoportant dit « Roll-up ». Conditionnement en sacs de transport individuels.



Résistance au féminin dans l'Ain

Parmi les acteurs de la Résistance, les femmes sont restées très longtemps dans l'ombre. Très peu ont obtenu une reconnaissance mémorielle. Dans l'Ain, plusieurs se sont brillamment illustrées par leur courage et leur détermination à lutter. Engagées de la première heure, agente de renseignement ou de liaison, victime de la répression, toutes ont contribué à mener le combat pour la Libération. Cette exposition dresse le portrait de onze de ces femmes exceptionnelles. Les panneaux ne sont pas numérotés. Peu importe l'ordre de présentation (en dehors du panneau titre)

L'exposition se compose de : 12 panneaux L 85 x H 200 cm sur enrouleur autoportant dit « Roll-up ». Conditionnement en sacs de transport individuels

c) Sites à consulter

- <https://patrimoines.ain.fr/n/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation/n:809>
Site du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. Il contient de nombreuses informations sur les différents sujets abordés dans les expositions dont le thème de la déportation et des camps de concentration.
- <http://www.memoire-deportation-ain.fr/>
Site de l'Association Mémoire de la Déportation dans l'Ain. Il propose un outil de recherche pour trouver le parcours d'une personne de l'Ain déportée. Le site met à disposition des archives liées au parcours de ces personnes répertoriées.
- <https://eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>
Site officiel du ministère de l'Education nationale qui donne des conseils aux enseignants pour participer au CNRD, des retours d'expériences...
- <http://lesresistances.france3.fr/documentaire-pp/dessins-de-violette-rougier-lecoq>
Vous trouverez sur ce site tous les dessins de Violettes Lecoq réalisés durant sa détention au camp de Ravensbrück.
- <http://boris-taslitzky.fr/dessins/guerre-Buchenwald/dessins-de-guerre.htm>
Vous trouverez sur ce site tous les dessins de Boris Taslitzky réalisés durant sa détention au camp de Buchenwald.

d) Etudes à consulter au musée

- *Travail de recherche originale sur la pouponnière de Mornay, dite "la Maison", tenue par Rachel Revoy dans l'Ain (1939-1944) / Pierre-Jérôme Biscarat pour le Conseil départemental de l'Ain, 2020.*
- *Poursuite et approfondissement du travail de recherche sur la question de la persécution et du sauvetage des Juifs dans l'Ain 1940 – 1944, recherche pour le projet scientifique et culturel du Musée d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura à Nantua. 2014.*